

CAHIERS de la TAUPE

Janvier 1977

LCR
DOCUMENTATION
CENTRALE

10

3 Francs



« Nous reconnaissons là notre vieille amie la taupe,
qui sait si bien creuser pour apparaître au bon moment : la Révolution ! »

Karl Marx



- **CFDT : La normalisation**
- **Interview de G. Declercq**
- **La courbe des grèves depuis 1968**

CAHIERS de la TAUPE

N ° 10 Janvier 1977

SOMMAIRE

- CFTD : La normalisation p. 3
- Interview de G. Declercq P. 9
- La courbe des grèves depuis 1968 p. 21
- Les auto-réductions en Italie p. 26
- 22 mois de lutte à Griffet p. 28

*Pour toute correspondance
écrire à : MARQUINA
CAHIERS DE LA TAUPE
2, rue Richard Lenoir
93100 Montreuil*

Directeur de publication : Alain Bobbio
2, rue Richard Lenoir 93100 Montreuil
imprimerie Rotographie
supplément à ROUGE N° 240





CFDT : LA NORMALISATION



Après la rencontre entre le secteur politique de la CFDT et le Bureau Politique de la Ligue communiste révolutionnaire.

La direction de la CFDT a lancé une grande campagne publique de lutte contre le « basisme » et le « gauchisme » (c'est ainsi qu'elle qualifie les syndicats qui au 37^e Congrès ont voté pour le comité de grève recueillant 30 % des mandats).

Pourquoi une telle campagne ?

Les dirigeants de la CFDT, Edmond Maire le premier, ne s'en sont pas cachés. Dans la situation « préélectorale » actuelle, il s'agit moins pour la CFDT de se lancer dans un affrontement avec le gouvernement que de se préparer à la venue électorale de la gauche au gouvernement. Jacques Moreau nous déclara en substance : *Nous n'avons rien à gagner d'un affrontement central avec le gouvernement. Nous avons subi (sic) le 7 Octobre mais nous ne sommes pas décidés à nous lancer dans des actions nationales pour les 35 heures ou le refus collectif de payer les hausses, qui renforcerait le pôle centralisateur au sein de la gauche. Nous partons des préoccupations au niveau des entreprises et des branches professionnelles.* Ainsi, pour la direction confédérale, il s'agit moins d'organiser la lutte contre le plan Barre et le gouvernement Giscard-Barre que de préparer la CFDT à l'arrivée de la gauche au gouvernement, en se contentant d'ici là de gérer la combativité, en employant une

tactique de « harcèlement ». En effet, pour la direction confédérale, il s'agit surtout d'éviter tout risque de débordement de masse d'un gouvernement de gauche. Et dans la mesure où le PS se prépare à gouverner avec Giscard président et à mettre en œuvre grâce au « consensus social » une politique anti-inflationniste (c'est-à-dire d'austérité), il serait évidemment irresponsable de se lancer dans un affrontement avec le pouvoir en place ! Mais pour appliquer une telle politique, il faut une CFDT « homogène », c'est-à-dire normalisée, prête à servir de courroie de transmission à la politique d'un Rocard : utiliser le mouvement ouvrier français pour une politique de réformes économiques et de modernisation du capitalisme dans le cadre de l'Europe capitaliste.

Quand fut décidée une telle campagne ?

Apparemment, ce fut au Bureau national de juin, après le congrès confédéral. Edmond Maire aurait estimé que les fédérations et régions (PTT, Bâtiment, Hacuitex, Santé, banques, Région Rhône-Alpes), auteurs d'une « contribution », avaient eu un comportement « irresponsable » en mêlant leurs voix avec celles des « basistes » et des « gauchistes ». « Nous avons frôlé la catastrophe », aurait-il déclaré, faisant allusion à l'élection de Justesse au Bureau national de celui qu'il considère comme son « second », Jacques Chérèque, secrétaire de

la puissante fédération de la Métallurgie. Jacques Moreau nous a dit que, personnellement, il souhaitait que cette campagne soit lancée beaucoup plus tôt, mais qu'il n'avait pas été suivi ! Il fallut attendre le congrès d'Annecy pour que la commission exécutive soit convaincue de l'urgence !

En fait, il nous semble que la décision d'une telle normalisation, a été prise aux lendemains de la répression sur l'armée... alors même que la CFDT se voyait abandonnée par ses grands partenaires, PS, PC, CGT, et que l'ensemble de la presse soulignait la similitude des mots d'ordre des cortèges CFDT et de l'extrême gauche révolutionnaire. Mais cela n'était que la surface des choses.

Si Edmond Maire emporta difficilement la décision d'une manifestation le 5 décembre, manifestation où la CFDT se retrouva seule avec l'extrême gauche, s'il fit une déclaration fracassante en faveur d'un « syndicat de soldats du type de l'UNEF de la belle époque », il fut fortement critiqué au sein même de la majorité confédérale. Et au fil des jours et des communiqués, on vit la confédération critiquer, dénoncer l'antimilitarisme révolutionnaire, gommer sa position en faveur d'un syndicat de soldats, réaffirmer son soutien à une « armée démocratique au service d'une authentique défense nationale »... Finalement, la direction confédérale devait accepter que l'appel tardif à la manifestation unitaire avec la gauche ne comporte pas de mention sur la répression contre la CFDT !

En effet, pour Krasucki, ce n'était pas la CFDT qui était visée mais « autre chose » et cet « autre chose » c'était les « gauchistes » infiltrés dans la CFDT. Si elle avait souhaité sauvegarder à l'époque la façade, la direction CFDT était sur le fond d'accord avec cette appréciation. Finalement au 37^e congrès, en qualifiant de « coucou » les militants syndicaux adhérents à des organisations d'extrême-gauche, Edmond Maire ne faisait que reprendre les déclarations d'Henri Krasucki.

Cet épisode de la répression sur l'armée fut, en effet, une sorte de révélateur pour la direction confédérale. Face à la répression et en défense du mouvement des soldats, la CFDT s'était retrouvée pendant quelques jours coupée de la « gauche réformatrice », manifestant aux côtés de la « gauche révolutionnaire »... Imaginez une telle situation avec la gauche au gouvernement !... Plus jamais ça !

Ainsi, alors que la direction confédérale affirmait publiquement : « les dossiers sont vides », elle cherchait à mettre au pas les structures syndicales engagées dans le soutien au mouvement des soldats et constituait ses propres dossiers !

Le but de l'opération

Le but immédiat de l'opération n'est également pas caché par la confédération. Il s'agit de séparer, selon la vieille tactique, le bon grain de l'ivraie. D'abord les fédérations « contributionnaires », des syndicats influencés par les idées de l'extrême gauche révolutionnaire. Ensuite les « basistes », « innocents » et « manipulés », des « gauchistes » de tout poil, de la gauche du PSU aux maoïstes sans oublier les trotskystes spécialistes bien connus de l'« entrisme » !

Selon Edmond Maire la première étape aurait été facilement réalisée lors du 1^{er} Bureau national suivant le congrès où les fédérations contributionnaires (dont un certain nombre de responsables et membres du CERES et du PSU) auraient protesté de leur innocence et se seraient ralliées à la croisade anti-gauchiste...

La seconde étape est en cours. Il s'agit pour la direction confédérale de jouer sur l'« apartidarisme » de nombre de militants syndicaux combattifs, inorganisés politiquement, pour essayer de les couper de leurs camarades adhérents à des organisations d'extrême gauche. La confédération compte bien créer au moins la suspicion : « il n'y a pas de fumée sans feu » !

Mais l'opération n'est pas sans danger et peut se retourner contre la direction confédérale elle-même qui réalisa une des plus étonnantes manipulations de l'histoire du mouvement syndical : l'appel à renforcer le PS, la création dans le dos des structures syndicales d'une fraction organisant la composante des Assises pour le socialisme, l'utilisation publique de leurs responsabilités syndicales par un certain nombre de dirigeants à cette occasion ! Aussi, la direction confédérale prend bien soin d'expliquer qu'il ne s'agit pas de chasse aux sorcières, qu'il ne s'agit en aucune façon de traquer les idées, mais seulement d'exiger de tous les militants le respect de la démocratie syndicale.

Une théorie sectaire Des méthodes bureaucratiques

Edmond Maire explique que les militants d'extrême-gauche ont toute leur place dans la CFDT à la seule condition qu'ils respectent la démocratie syndicale, le fonctionnement collectif et les mandats syndicaux.

On le croirait volontiers :

1 - S'il autocritiquait plus clairement la manipulation bureaucratique réalisée à l'occasion des Assises.

2 - S'il répondait positivement à la question suivante : une structure syndicale peut-elle défendre une stratégie de masse et de classe différente de celle de la direction confédérale adoptée majoritairement en congrès ?

3 - S'il traitait de façon interne des problèmes existant ici ou là quant au fonctionnement syndical, au lieu de lancer une grande campagne publique contre l'extrême gauche en en profitant pour remettre en cause le fédéralisme syndical au profit d'un « centralisme bureaucratique ».

Une théorie sectaire

Jacques Julliard dans l'interview à Critique communiste, comme Jacques Moreau lors de la rencontre avec le Bureau politique de la LCR ont maintenu cette idée effroyablement sectaire selon laquelle il ne peut y avoir confrontation de plusieurs stratégies au sein de la même confédération syndicale. Gilbert Declerc justifie dans Rouge (1) la même idée en expliquant en substance que le syndicalisme français n'est pas seulement un syndicalisme pour le « beefsteack » mais aussi un syndicalisme pour le changement de société... pour en tirer la conclusion mécanique qu'il est donc normal qu'existent des confédérations syndicales différentes, recoupant des conceptions différentes sur le changement de société et sur la société à construire ! Un syndicat par parti, en somme !

Nous pensons, nous aussi, qu'il ne peut y avoir un syndicalisme de masse et de classe sans l'adoption d'une stratégie globale de changement de société. Mais nous pensons que si le syndicat peut être un syndicat de masse prétendant organiser l'ensemble des travailleurs, il est normal que puissent coexister en son sein les stratégies différentes qui existent au sein de la classe ouvrière. Bien sûr, il ne s'agit pas non plus de transposer automatiquement la position des différents partis au sein du syndicat en créant des tendances politiques du type FEN (Fédération de l'éducation nationale), composées d'individus, ce qui conduit à une cartellisation du syndicat. Mais il s'agit de reconnaître que les différentes structures syndicales peuvent adopter et défendre des stratégies de classe et de masse distinctes de l'orientation confédérale majoritaire.

Une fédération CFDT peut-elle se réclamer du pouvoir des conseils ouvriers ou au contraire soutenir le programme commun en l'appréciant comme un programme de transition au socialisme, sans se faire taxer d'« irresponsable », de « manipulée », sans se voir accusée d'adopter une « stratégie extérieure », une « théorie préfabriquée n'ayant rien à voir avec la pratique syndicale » ? Tant qu'elle répondra NON à la question précise suivante, la direction CFDT ne sera pas crédible pour expliquer qu'il n'y a pas de chasses aux sorcières.

Jacques Moreau a été contraint de reconnaître que la stratégie CFDT est élaborée non seulement en fonction de la pratique syndicale mais aussi en tenant compte des enseignements de l'histoire de l'ensemble du mouvement ouvrier... Mais en quoi la stratégie confédérale d'« articulation » de l'Etat « occupé » par les partis de gauche et des « nouvelles institutions autogestionnaires » nées de la base, découle-t-elle de la pratique syndicale ? de l'histoire du mouvement ouvrier ? En quoi est-elle distincte de la théorie « extérieure » développée au sein du PS par des gens comme Rocard et Martinet ?

Des méthodes bureaucratiques...

Pour créer la suspicion contre les militants syndicaux adhérents à des organisations d'extrême-gauche, la direction confédérale commence par expliquer que ce sont des intellectuels venus des universités et qui envahissent les fédérations du « tertiaire » (PTT, Banques, santé, Ministères, etc.) (Espérons que l'argument n'a pas été trouvé par J. Moreau, certes issu de la fédération chimie, mais ayant aussi donné des cours à Sciences PO I).

● Syndicalisme Hebdo soulignait à l'occasion des statistiques du congrès confédéral que les délégués ouvriers étaient plus souvent adhérents au PS qu'au PSU, plus souvent au PSU qu'à l'extrême-gauche. Mais les statistiques précises fournies par la même CFDT aujourd'hui montrent que les différences ne sont pas si importantes :

PARTI SOCIALISTE

Ouvriers	26,8 %
Techniciens	17,8 %
Employés-fonctionnaires :	
- C et D	22,6 %
- A	13,1 %
- B	14,9 %
Sans réponse	4,8 %

PSU

Ouvriers	23,4 %
Techniciens	12,3 %
Employés-fonctionnaires :	
- C et D	29,9 %
- A	14,9 %
- B	11,7 %
Sans réponse	7,8 %

EXTRÊME-GAUCHE

Ouvriers	21,3 %
Techniciens	15,7 %
Employés-fonctionnaires :	
- C et D	33,8 %
- A	13,5 %
- B	15,7 %
Sans réponse

(et d'un congrès à l'autre, l'évolution va plutôt dans le sens d'un renforcement de l'extrême-gauche dans le collége ouvrier).

● Ensuite, on recourt à l'amalgame le plus grossier de l'ensemble des militants d'extrême gauche avec la pratique caricaturale de quelques groupes ultra-gauches. Ainsi, Syndicalisme Hebdo publie un dossier sur les « gauchistes et la CFDT » en s'appuyant sur un exemple présenté comme particulièrement illustratif où un groupe ultra-gauche explique dans les tracts syndicaux que demander des augmentations de salaire c'est réformiste, puisqu'il faut exiger l'abolition du salariat ! Syndicalisme Hebdo ne mentionnait ni la ville, ni l'usine, ni le groupe en question. Pourtant J. Moreau nous déclara qu'il s'agissait d'une usine d'Angoulême et du groupe Union Ouvrière (petite scission de Lutte ouvrière). Mais, selon lui, cet oubli n'était pas important... L'important c'était que l'ensemble des syndiqués, à la lecture de ce dossier, se posent eux aussi la question : « si là-bas ils ont été manipulés, peut être le suis-je aussi ici ? »...

Evidemment, la direction confédérale se garde bien de publier un dossier sur les cas de collaboration de classe ouverte de responsables syndicaux membres du PS avec le patronat (comme à Lookeed Beauvais par exemple).

● Et puis, on tente habilement de créer l'idée que les militants d'extrême gauche sont des fanatiques des congrès syndicaux, qu'ils ne respectent pas les mandats de leurs syndicats et votent en fonction de leurs opinions politiques. Ainsi, Syndicalisme Hebdo, rendant compte des congrès de l'EDF et de la SNCF distingue les oppositions de syndicats et l'opposition minoritaire de quelques % de la LCR ou des maoïstes (sic). Cela est parfaitement inadmissible : ou bien les militants n'ont pas respecté leurs mandats syndicaux et la confédération doit mener le débat interne avec les syndicats concernés, ou bien les militants ont respecté leurs mandats et le compte rendu de Syndicalisme Hebdo visant à insinuer le contraire est purement calomnieux ! Récemment encore, à l'occasion du congrès de la FNHET, fédération de l'équipement, Syndicalisme Hebdo a accusé des militants syndicaux adhérents à des organisations d'extrême gauche de s'être emparés bureaucratiquement de la direction fédérale. Le bureau de la FNHET a protesté : « *Elus pour remplir le mandat que leur a confié le congrès, la fédération ne demande pas de compte aux conseillers fédéraux de leur appartenance politique, elle attend d'eux que, dans le cadre de ce mandat, ils appliquent les décisions prises régulièrement dans le cadre des instances statutaires, ainsi que le veut la démocratie syndicale à tous les niveaux. Personne n'a le droit de douter qu'ils agiront autrement* ». Et le rédacteur de Syndicalisme hebdo ainsi « mouché » se contenta de

répondre : « en ce qui concerne la présence de militants d'extrême gauche à la tête de la fédération, ce n'est pas leur appartenance politique qui est en cause... les deux obligations auxquelles sont soumis tous les militants et adhérents sont simples. Elles résident dans le respect de l'autonomie syndicale et dans les règles de démocratie interne ».

Cette croisade « antigauchiste » débouche en fait sur une remise en cause du fédéralisme syndical, qui, tout en assurant la centralisation nécessaire dans la lutte de classe, permet l'autonomie d'expression et d'action de chaque structure confédérée : syndicats, fédérations, unions départementales, unions régionales.

Après avoir envisagé d'étendre le fédéralisme syndical en transformant les sections syndicales d'entreprises importantes en syndicats (ce qui est le cas de la CGT), la direction confédérale se « ressaisit » et fait marche arrière pour au contraire remettre en cause le fédéralisme syndical. La direction confédérale accuse publiquement de manipulation des syndicats sans même discuter avec eux préalablement : au 36^e congrès, le syndicat de l'Assistance publique, au congrès de l'URP nombre de syndicats parisiens, récemment encore les syndicats de l'UD de Bordeaux...

La tribune « colonnes ouvertes » réservée dans Syndicalisme Hebdo aux fédérations et régions est supprimée. Les mauvaises langues disent que la direction confédérale a attendu le congrès confédéral pour porter ce coup bas à la démocratie syndicale, cette mesure risquant d'être désavouée en congrès !

Plus récemment, le Bureau national, approuvé par le conseil national, a décidé que toute activité concernant l'armée devait être prise par les Unions régionales et elles seules.

Ainsi, pour la première fois, les syndicats, organismes de base, voient leurs prérogatives limitées par les instances supérieures qui ne sont pourtant que des structures fédératives (professionnelles ou interprofessionnelles) émanant des syndicats. Il s'agit d'une véritable « loi scélérate » au sein de l'organisation syndicale. Et Syndicalisme Hebdo en arrive à titrer sur les comités de soldats : « Non aux initiatives ne correspondant pas aux orientations définies démocratiquement par le Bureau national » ! C'est ce qu'on appelle la démocratie de sommet qui substitue aux orientations définies en congrès et à l'autonomie d'application des syndicats de base, les décisions prises en Bureau national. C'est le « centralisme bureaucratique » que la direction CFDT reproche à la CGT. Cela n'a rien à voir avec l'« autogestion » ni avec le « fédéralisme », ni avec la « démocratie syndicale ». Poussant la



logique, certains responsables en seraient venus à envisager que le congrès confédéral ne compte que des délégués des fédérations et des Unions régionales et non plus des syndicats de base !!!

Enfin, le couronnement de cette campagne antigauchiste débouche sur la volonté de certains dirigeants de syndicats de supprimer les responsabilités syndicales à des militants syndicaux, adhérents d'organisation d'extrême-gauche, sans leur faire aucun reproche sur leur pratique syndicale mais uniquement en raison des positions de leurs organisations politiques publiées dans des tracts ou journaux politiques. Pire, le Bureau national menace de

dissolution la Fédération Equipement si elle n'accepte pas son intégration dans une grande fédération des transports (Syndicalisme Hebdo 2/12/76) (les travailleurs n'ont pourtant ni statut ni conditions de travail... donc de lutte, communs avec les cheminots !). Et elle vient de dissoudre l'UD Gironde pour la simple raison qu'elle apporte depuis 2 ans un soutien matériel aux comités de soldats. Sans même, à notre connaissance, avoir consulté les syndicats responsables de leur UD.

Toutes les structures pourraient désormais être menacées un jour ou l'autre par de telles pratiques. Voilà qui devrait faire réfléchir, y compris les « contributionnaires ».

Lettre du Bureau politique de la LCR à la direction de la CFDT

Paris le 23 novembre 1976

Camarades,

A l'occasion de cette rencontre, nous tenons à rappeler par écrit notre conception des rapports entre partis et syndicats.

Le parti et le syndicat sont les deux formes d'organisation permanente des travailleurs dans leur lutte quotidienne contre le capitalisme. Les conditions même de cette lutte d'une classe exploitée, dominée, aliénée, expliquent les contradictions entre la lutte de masse visant à atténuer les effets du capitalisme (augmentations de salaires, amélioration des conditions de travail) et la lutte de classe visant à mettre fin à cette exploitation elle-même par la prise du pouvoir par les travailleurs eux-mêmes.

Mais à l'époque du capitalisme des trusts et de l'Etat fort en particulier, toute lutte de masse conséquente tend à déboucher sur un affrontement de classe ; de sorte qu'il ne peut y avoir de coupure mécanique entre la lutte de masse et la lutte de classe.

C'est pourquoi il ne saurait y avoir de partage des tâches ni de domaines réservés entre le syndicat et le parti. Tout ce qui « intéresse » la classe ouvrière intéresse à la fois le syndicat et le parti ; mais le syndicat organise prioritairement la lutte de masse pour atténuer les effets du capitalisme dans le cadre plus vaste d'une stratégie de classe, tandis que le parti part d'une stratégie de classe pour faire des propositions de lutte qui établissent un pont avec les préoccupations immédiates des travailleurs. Cette contradiction inhérente à la lutte prolétarienne ne se trouve dépassée que dans le cadre d'une crise révolutionnaire où, l'ordre établi ayant perdu son apparente légitimité, un bouleversement se produit dans la conscience des travailleurs. Ils n'acceptent plus ce qu'ils trouvaient « naturel » la veille et luttent en masse, non plus seulement pour améliorer leurs conditions quotidiennes, mais pour changer de système et assurer leur pouvoir. A ce changement qualitatif dans la conscience ouvrière (tel que mai 68 l'a préfiguré) correspond une nouvelle forme d'organisation de masse à côté du parti et du syndicat : les comités d'usine et les conseils ouvriers (Russie 1905/1917, Allemagne 1923, Italie 1919/20, Espagne 1936, Chili 1972/73, Portugal 1975). Mais l'ouverture d'une telle crise révolutionnaire n'est pas le miracle d'un grand soir ; elle se prépare par les luttes partielles qui contestent la légitimité capitaliste sur le plan économique, social et culturel, ainsi que Lip l'a en partie illustré. C'est pourquoi nous sommes favorables au contrôle ouvrier et cherchons à impulser l'auto-organisation des travailleurs, dans la perspective de l'autogestion socialiste. Elle se prépare dans des luttes de masse revendicatives sur des objectifs mobilisateurs unifiants, qui posent le problème de leur débouché politique gouvernemental.

De cette compréhension générale découlent les conclusions suivantes :

1 - Il est normal qu'un syndicat de classe élabore une stratégie politique de changement social à partir de sa pratique et de sa réflexion théorique, de même qu'il est normal qu'un parti de classe fasse des propositions pour la lutte revendicative.

2 - Mais le respect du caractère de masse du syndicat visant à regrouper l'ensemble des travailleurs d'accord pour lutter contre leur exploitation, quelle que soit par ailleurs leur orientation politique, implique :

- l'absence de tout lien organique d'un syndicat avec un parti (et nous avons fermement condamné les assises pour le socialisme avec la constitution des 3^e et 4^e tendances CFDT).

- le rejet de tout substitutisme du parti par rapport au syndicat qui aboutirait à limiter l'audience de masse du syndicat (quant le PCF organise à la place de la CGT la lutte contre les licenciements à Billancourt).

- le respect de l'autonomie organisationnelle du syndicat, c'est-à-dire en pratique le respect scrupuleux des mandats syndicaux après discussion et décision collective des structures syndicales, quelle que soit la position personnelle du responsable mandaté.

- le respect du fonctionnement fédératif du syndicat, association de structures syndicales de bases (les syndicats) qui gardent une autonomie relative dans le cadre du respect des statuts confédéraux.

- le respect du pluralisme, notamment par le partage des mandats à partir des instances délibératives jusqu'aux instances décisives, afin que le sommet reflète le plus fidèlement possible la base ; ceci n'étant évidemment valable que pour les problèmes ayant fait l'objet de débats à la base et non pour tous les problèmes d'actualité sur lesquels la direction doit prendre ses responsabilités).

- le droit de tendance, compris comme le droit pour des structures syndicales, de se réunir entre elles, de faire connaître leurs positions dans la presse interne et publique (au niveau correspondant de responsabilité, à la manière des « colonnes ouvertes » dans Syndicalisme Hebdo pour les fédés et régions), et de proposer des contre orientations lors des congrès.

En revanche, il serait faux et vain que le syndicat prétende empêcher les militants politiques de discuter et confronter leurs expériences syndicales au sein de leurs partis. Ce que peut et doit exiger le syndicat, c'est que les militants, dans les instances syndicales, les congrès, etc... ne parlent pas au nom de leur parti mais au nom des gens qui les ont mandatés, c'est-à-dire les syndiqués et eux seuls.

Nous pensons que ce n'est que par le respect de ces règles que le syndicat pourra élaborer sa propre stratégie de classe, partir d'égal à égal avec les partis, et regrouper à terme l'ensemble des travailleurs dans un syndicat réunifié, par delà leurs divergences politiques. Estimer qu'il ne peut exister dans un syndicat de masse qu'une seule stratégie politique, à l'exclusion de toute autre, comme semble le faire la direction confédérale CFDT, conduit inévitablement à :

- se satisfaire de la division syndicale (un syndicat par stratégie politique).

- remettre en cause le pluralisme en son sein, en commençant par une remise en cause du fédéralisme.

- lancer une attaque publique contre les organisations ou les tendances politiques porteuses d'une autre stratégie, en les accusant de manipulation (PCF, CERES, PSU, LCR, OCR, LO).

- pratiquer des amalgames grossiers, comme dans le dossier sur la CFDT et les gauchistes publié par Syndicalisme Hebdo à la veille du dernier conseil national.

- développer pour finir « l'intransigeance » et l'« intolérance », en un mot le non respect des autres.

Si la CFDT a des problèmes internes, il nous semble que la manière syndicaliste et démocratique de les traiter, aurait été une discussion interne cas par cas, et non une vaste campagne publique aussi violente qu'imprécise.

Nous nous élevons donc :

- contre la déformation de nos positions, que nous avons tenu à rappeler ici,

- contre le fait que les militants syndicaux CFDT puissent être l'objet de discrimination a priori, indépendamment de leur pratique syndicale, du seul fait qu'ils adhèrent à la LCR (ou à une autre organisation ouvrière).

Nous espérons que cette réunion aura servi à lever les malentendus. Et nous proposons à un dirigeant confédéral d'expliquer dans notre quotidien Rouge, ou dans une autre de nos publications, les reproches précis qui nous sont faits sur le respect de la démocratie syndicale.

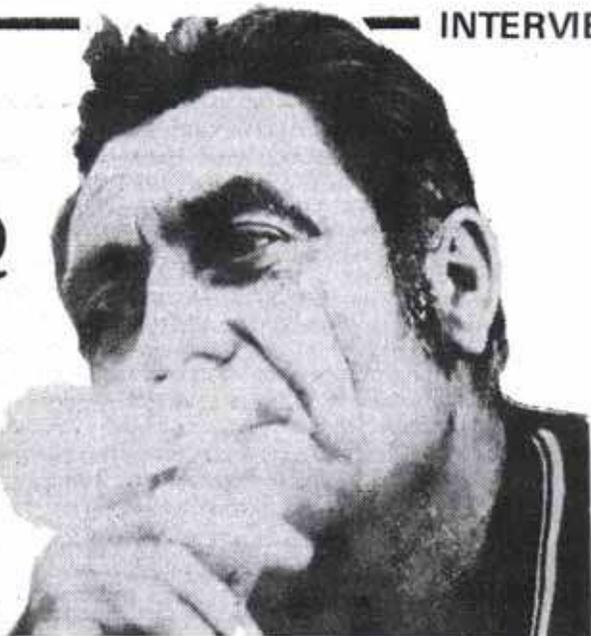
Salutations révolutionnaires,

Le Bureau Politique de LA LCR.

INTERVIEW

DE GILBERT DECLERCQ

MILITANT CFDT



● *Gilbert Declercq, c'est un militant de la métallurgie nantaise : il travaillera aux Batignolles, aux Chantiers de Bretagne, à Dubigeon, avant d'être permanent de l'Union des métaux puis de l'Union départementale de Nantes.*

C'est un militant chrétien : ancien permanent de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), militants de l'ACO (Action catholique ouvrière), il collaborera à l'hebdomadaire catholique de gauche Témoinage chrétien. Il sera l'un des constructeurs de la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens), puis de la CFDT (Confédération française démocratique du travail) dans les Pays de Loire : avec 75.000 adhérents en 1976 contre 14.000 en 1947, la CFDT équilibre la CGT sur cette région.

Enfin, avec Vignaux, Detraz, Savouillan, Hennebicq, Bourhis, Duvivier, Mathevet, Descamps... il est l'un des dirigeants « historiques » de la CFDT : appuyés sur les revues Reconstruction, ils animeront le courant dit « des minoritaires » et seront les artisans de la transformation de la CFTC en CFDT.

Les lecteurs intéressés peuvent retrouver son itinéraire militant à travers son livre Syndicalisme en liberté (Seuil 1974).

Gilbert Declercq était jusqu'au dernier congrès de l'Union régionale (novembre 1976), secrétaire général des Pays de Loire.

Nous reproduisons ici l'intégralité de l'interview accordé au quotidien rouge par Gilbert Declercq.

Rouge : Tu faisais partie du groupe Reconstruction : votre projet était de développer dans le mouvement ouvrier français le courant socialiste non communiste avec sa composante syndicale et sa composante politique : avec la CFDT aujourd'hui, avec le Parti socialiste aujourd'hui, estimes-tu que votre projet est en bonne voie de réalisation ?

G.D. : Je ne peux m'engager qu'en ce qui concerne la CFDT. Je peux avoir un jugement sur le Parti socialiste, mais je n'ai aucune responsabilité au PS : je suis adhérent au PS, un adhérent de base, assez infidèle aux réunions d'ailleurs. Je crois effectivement qu'aujourd'hui la CFDT est dans l'ensemble du mouvement ouvrier une des forces qui représente une marche spécifique vers le socialisme. Elle présente aux travailleurs un socialisme qui n'est ni totalitaire, ni autoritaire, ni bureaucratique. Le modèle de socialisme qui était présenté au moment où Reconstruction existait, les travailleurs le refusaient parce qu'ils avaient l'impression que ce socialisme-là ne leur donnerait pas le maximum de liberté, de responsabilités dans la vie politique. Aujourd'hui, la CFDT peut présenter une perspective socialiste qui assure à la fois la propriété collective des biens de production et une démocratie développée qu'on appelle nous autogestionnaire. Le mot autogestion, il fallait le trouver et il fallait le mettre en valeur, parce que le mot démocratie avait été prostitué surtout

par la bourgeoisie. Mais au fond même des choses, la véritable démocratie et l'autogestion c'est la même chose. De plus nous avons fait remuer les autres : les camarades communistes à l'époque à la boîte, aux Batignolles étaient des adorateurs de ce qui se passait dans la Russie stalinienne et si on osait dire que ce n'était pas bien, qu'on pouvait faire mieux, on était traité de tous les noms ! Maintenant ils font des critiques publiques ; ils présentent un autre type de socialisme « aux couleurs de la France », disent-ils. Et je pense que la CFDT là dedans a joué un rôle important. Je ne crois pas que la CFDT a toute la vérité toute seule. Mais la CFDT a un apport important, irremplaçable. **Et le parti socialiste ?** Eh bien il est loin du compte : il suffit par exemple de voir les candidats qui ont été présentés aux élections de notre Conseil général aux dernières élections. Il est encore en bonne partie représentatif de classes moyennes qui ont bien sûr la volonté de construire le socialisme ! Mais on est encore loin d'un parti socialiste composé en majorité de travailleurs de la classe ouvrière et animé par des camarades qui soient des militants ouvriers. Je crois que le parti socialiste a tout de même évolué par rapport au parti de Guy Mollet. Dans cette bonne ville de Nantes, un certain nombre de socialistes qui discutaient des communistes en parlant toujours des « cosaques », ont été éliminés. Les socialistes qui ont aujourd'hui des responsabilités sont d'accord pour l'action commune avec les camarades communistes. Mais je pense que le PS a encore beaucoup de progrès à faire s'il veut faire une évolution comparable à celle que nous avons fait de la CFTC de 1955 par rapport à la CFDT de 1976.

Rouge : Depuis ton rapport au Congrès de 1959, la planification démocratique était au centre de la stratégie CFTC puis CFDT. Depuis le 37ème congrès, ce sont les « objectifs de transformation » : derrière cette différence de langage, il y a une évolution de la stratégie de la CFDT ?

G.D. : Je ne sais pas si on est bien compris de l'extérieur : lorsqu'on parle d'objectifs de transformation, il ne s'agit pas de réformisme : il s'agit au contraire de transformations fondamentales. Prenons la santé : faire que les soins deviennent gratuits c'est une réforme intéressante pour les travailleurs ; mais ce n'est pas là un objectif de transformation. Ce que nous appelons un objectif de transformation c'est que se créent par exemple des centres de santé dans les quartiers où la gestion bien sûr soit l'affaire de la Sécurité sociale, des mutuelles ou de la municipalité qui a mis en place les centres de santé, mais aussi

des travailleurs soignants et des usagers du quartier. Un centre de santé pour nous c'est un centre dans lequel la population ne va pas considérer les soignants ou les médecins comme des maîtres tout puissants, des magiciens qu'on va consulter et qui vous disent comment faire, mais où les usagers discutent de leur santé, parlent entre eux de diététique, d'orthogénie, d'activités sportives ; où il y a une communication entre eux, et où les soignants sont des auxiliaires utiles, même indispensables, mais pas des maîtres. Car la santé ce n'est pas seulement un problème de soins, ce n'est même pas seulement un problème de prévention de la maladie. Au delà des soins et de la prévention de la maladie, il faut réaliser la promotion de la santé. Quelqu'un qui ferait 1/4 d'heure d'éducation physique tous les matins... c'est pas de la prévention de la maladie ça, c'est de la promotion de la santé : alors les temps libres, le temps de vivre vraiment, des loisirs, de la détente, du sport : ça c'est de la promotion de la santé. Et ça doit être discuté entre les usagers d'un centre de santé. Voilà un objectif de transformation. On va au delà d'une réforme souhaitable, la gratuité des soins. Les travailleurs, la population du quartier prennent en mains eux-mêmes leur propre santé, tout comme au centre culturel du quartier ils deviennent maîtres de leur savoir.

C'est l'application concrète d'une planification démocratique qui ne soit pas seulement l'affaire de planificateurs compétents et de techniciens savants, mais qui corresponde à une prise en charge concrète par les travailleurs. Et l'objectif atteint devient significatif d'un autre développement, d'une autre croissance et d'une démocratie qui se met progressivement en place.



Rouge : C'est très important que les travailleurs se battent pour améliorer ce qui existe actuellement et réfléchissent largement à ce que devrait être dans un régime socialiste par exemple une politique de santé... mais il semblait transparaître de tout le rapport sur les objectifs de transformation une assez grande illusion sur la possibilité de passer graduellement de la situation actuelle à la société socialiste en grignotant dans chaque secteur des améliorations et des pouvoirs. Une stratégie syndicale doit poser clairement le problème : préciser ce qu'on veut obtenir maintenant, qu'il ne faut pas négliger, mener la réflexion sur ce qu'on veut et vers où on va, mais ne pas jeter d'illusions sur la possibilité d'aller vers ces objectifs de transformation sans les batailles politiques centrales indispensables pour déposséder la bourgeoisie de l'essentiel de son pouvoir économique et politique.

G.D. : Celà, c'est un débat important et pas nouveau dans la classe ouvrière : ce débat sur ce qu'on fait maintenant et sur ce qu'on pourra faire plus tard. Le réformisme que nous condamnons, consiste à croire que de réformes en réformes, qui ne sont pas sans intérêt pour les travailleurs, on finira par construire le socialisme. Ceci m'apparaît une erreur fondamentale. Prenons encore un exemple : le sol et le loisir. Eh bien, les 2/3 des forêts et des plans d'eau des Pays de la Loire sont propriété privée : ce n'est que dans une société socialiste, après cette rupture dont tu parles, qu'on pourra socialiser les forêts et les plans d'eau, type même de propriété qui doit être sociale, collective ; ceci dit ce n'est pas une raison pour ne pas nous battre actuellement contre le fait que les bords de l'Erdre, qui est une rivière magnifique, soient de plus en plus privatisés ; et nous menons des actions, nous l'UL de Nantes avec d'autres associations quelles qu'elles soient : populaires, familiales... contre la privatisation des bords de l'Erdre :

La stratégie CFDT est en trois points :

1) **A long terme :** ce n'est que dans un système socialiste, autogéré que l'on pourra avoir véritablement une propriété collective (des forêts et des plans d'eau).

2) **A moyen terme :** la période de transition ce n'est pas encore le socialisme, mais ce ne sera une véritable période de transition que si des objectifs concrets comme ceux-là sont réalisés (10 km de chaque côté de l'Erdre sont socialisés et deviennent une propriété publique par exemple).

Si on se contente d'augmenter les salaires et de donner un peu plus, les 40 heures ou les 35 heures, et si on laisse tout ça propriété privée, on aura fait du réformisme comme en 1936.

L'objectif de transformation doit faire que pendant la période de transition des objectifs comme ceux-là soient atteints, significatifs de cette marche vers le socialisme.

3) **A court terme :** nous nous battons contre la privatisation des sols : à côté de Chollet, le lac Riboud est en train d'être privatisé point par point ; les bords de l'Erdre qui appartenaient autrefois à des gros propriétaires terriens sont coupés en parcelles de 2 000 m² avec des piscines et des pancartes « propriété privée, défense d'entrer ». On doit se battre dès maintenant là dessus. Nos objectifs, nos luttes d'aujourd'hui doivent être significatifs de ce qu'on veut demain. La période de transition doit voir des réformes fondamentales qui soient significatives d'une marche vers le socialisme.

Rouge : on en arrive justement à un débat brûlant actuellement dans le mouvement ouvrier : c'est le fameux problème des nationalisations. Mitterrand a donné des garanties au forum Expansion devant les patrons sur les limites qu'il fixe au nombre de nationalisations. Il a reconnu entre autres qu'on ne nationaliserait pas les entreprises qui passeraient sous propriété étrangère. Premier problème selon toi, quels sont les secteurs qui doivent devenir

propriété sociale pour que tout ce dont tu parlais tout de suite soit possible, pour qu'il y ait cette rupture significative. Il y a une 2ème question : comment ces entreprises socialisées doivent être gérées ?

G.D. : Ce qui est clair pour moi et je l'ai écrit dans mon bouquin : c'est la propriété de l'outil qui donne le pouvoir. Tout le système politique, législatif, constitutionnel dans une société quelle qu'elle soit est fait pour protéger les gens qui ont la propriété de l'outil... La démocratie en 1976, ça ne se traduit plus pour moi par le seul mot « élections », ça se traduit surtout par la question : comment les citoyens peuvent-ils être maîtres de la croissance dans une société industrielle ?

Et ils n'en seront maîtres que si la responsabilité d'investir devient une responsabilité publique et non plus une responsabilité privée - je parle, bien entendu, des investissements qui sont moteurs de l'économie. On ne fabriquera pas de viande de bœuf demain à Pierrelatte et on ne fabriquera pas de l'uranium enrichi à la coopérative d'Ancennis : selon ce qu'on décide comme investissement, on décide de ce qu'on fabriquera et aussi du modèle culturel ! Selon ce qu'on fabrique, il y a un certain modèle culturel qui est induit ! C'est pourquoi nous disons que la nationalisation du Crédit et de la Banque doit être absolument intégrale.

Deuxièmement tous les secteurs clés de l'économie doivent être nationalisés. Ce n'est pas une religion la nationalisation : c'est un impératif si on veut maîtriser la croissance. Nous avions déjà dans le rapport de 1959 fait la liste : sidérurgie, pétrole, ciments, construction navale, la chimie lourde, la pharmacie, etc... Si on n'a pas nationalisé ces secteurs là, qu'ils soient entreprises nationales ou branche nationale d'une entreprise internationale, ça n'est pas vrai, on ne pourra pas faire une autre politique que celle qui est faite actuellement. La nationalisation n'est pas un gadget socialiste, s'il n'y a pas ça, il n'y a pas de socialisme, il n'y a même pas de période de transition au socialisme.

Mais quand je dis nationalisation, je ne dis pas étatisation : à la CFDT on dit plutôt socialisation. Donc, ce n'est pas un problème de propriété nationale, c'est un problème de propriété sociale, la plus proche possible des travailleurs.

Rouge : Alors, cette propriété sociale justement, comment est-elle organisée concrètement dans et hors entreprises ?

G.D. : Premièrement, ce n'est pas une propriété de travailleurs, c'est une propriété de citoyens... ça veut dire que la Sécurité sociale par exemple est la propriété des travailleurs qui cotisent et non pas la propriété des travailleurs qui y travaillent... sinon on tombe dans le corporatisme.

Les chantiers de l'Atlantique peuvent appartenir aux citoyens de la Région, pas aux travailleurs des chantiers de l'Atlantique. La propriété socialiste appartient aux citoyens d'un pays mais les travailleurs qui y travaillent en ont la gestion.

Rouge : dans le cadre d'un plan ?

G.D. : Les travailleurs doivent gérer leur entreprise dans le cadre d'un plan national, régional et local. Les travailleurs élisent leur conseil de gestion qui nomme une direction et il faut trouver une formule qui fasse que l'organisme du plan contrôle ce qui s'y passe : actuellement qu'est-ce qui se passe dans les boîtes ; les capitalistes possèdent l'entreprise, la font gérer par leurs hommes et les travailleurs peuvent donner leur avis dans le comité d'entreprise... Et si on renversait le truc : si c'était les travailleurs qui avaient la gestion de l'entreprise et le plan qui puisse donner son avis ! Il peut y avoir des situations conflictuelles : un conflit peut aller jusqu'à la grève à un moment donné. Il faudra bien

trouver un mécanisme qui fasse, à un moment donné qu'on trouve le moyen de régler le conflit.

Rouge : Essayons d'être plus précis : le programme commun prévoit que les entreprises nationalisées seront gérées par un C.A. avec une représentation tripartite de l'Etat, des syndicats et des usagers (travailleurs d'autres entreprises ou une collectivité locale...). Est-ce que tu crois que ça c'est satisfaisant pour pouvoir affirmer que les travailleurs gèrent l'entreprise ?

G.D. : Une gestion tripartite comme celle proposée par le programme commun ne correspond pas à ce que nous préconisons à la CFDT pour la gestion des entreprises socialisées. La CFDT propose que ce soient les travailleurs qui gèrent l'entreprise : elle ne leur « appartient » pas mais la gestion leur en est confiée par les propriétaires qui peuvent être les municipalités, la région, ou... les assurés sociaux. Et le plan, c'est à dire la collectivité publique et les usagers, doit donner un avis sur la marche et, à un moment donné, il peut y avoir conflit... Le problème qu'on n'a pas réglé, c'est : qui présente les candidats ? Nous pensons que ce n'est pas aux syndicats de présenter les candidats... Si c'est le syndicat qui désigne les candidats, nous tombons dans une espèce de cogestion et nous sommes contre cette formule.

Nous avons travaillé cette question l'année dernière dans nos sessions régionales d'ENO (1) sur ce sujet : « Le rôle du syndicat dans la période de transition ». Cela a été extrêmement riche.

80 responsables syndicaux ont travaillé pendant une semaine sur ce problème. On en a tiré des conclusions qui ont été reprises d'ailleurs en bonne partie dans le rapport d'Edmond Maire du 37ème congrès... Et à notre avis, on aurait pu mieux reprendre encore cette orientation dans la résolution générale (dont l'essentiel a pourtant été intégré). Nous pensons également qu'il devrait y avoir à tous les niveaux des comités économiques et sociaux dans lesquels seraient représentées les organisations syndicales ouvrières. Mais ces comités économiques et sociaux ne donneraient pas leur avis sur le plan... C'est pas aux syndicats de gérer l'économie. Les élus ont la responsabilité du plan, de son élaboration, de son vote et de son application... le comité économique et social est là pour exprimer les besoins des travailleurs et de la population et contrôler ensuite l'exécution correcte du plan. Ces besoins peuvent et doivent s'exprimer au delà des possibilités immédiates, de telle manière qu'il y ait des choix politiques entre ces besoins... Et l'élaboration d'un plan ça doit donner une atmosphère de débat aussi vivantes, aussi dynamique qu'en Mai-Juin 1968...

Rouge : Puisqu'on en est aux élus, il est très important qu'il n'y ait pas de coupure entre la vie de travailleur, la vie sociale et le lieu où l'on réfléchit à l'élection d'un représentant aussi bien local, régional que national... Ne crois-tu pas que les futurs députés ouvriers devraient être élus à partir des comités de travailleurs des entreprises et de tous les comités locaux ?

G.D. : On n'a pas tellement réfléchi à cette mécanique. Par contre ce qui me semble important c'est qu'il y ait une très grande décentralisation dans la gestion.

Par rapport à la question que tu poses, l'essentiel c'est qu'il y ait dans toute l'activité populaire un grand nombre de comités de quartier, de comités de gestion d'entreprise... Les députés doivent-ils être élus par ces comités ? N'y a-t-il pas un danger d'échelle hiérarchique sans contrôle direct sur ces élus. Les élus au sens politique du terme doivent tracer les grandes lignes et concrètement il doit y avoir un tissu démocratique extrêmement serré, où tout citoyen quelque part ait une responsabilité...

(1) Ecole de formation de la CFDT

Rouge : La représentation nationale du pays en régime socialiste doit être l'émanation de ce tissu social. On ne voit pas l'utilité (ou on voit trop bien les dangers) d'une représentation nationale parallèle, basée sur les travailleurs en tant qu'individus, citoyens abstraits hors de leurs structures collectives de débat et d'intervention.

G.D. : C'est un débat intéressant, mais ne faut-il pas cette double représentation ?... On ne peut pas en rester à des élections directes des députés qui feraient les grands choix nationaux et écraseraient les activités concrètes... c'est complémentaire.

Rouge : tu fus très réticent quant à la façon dont un certain nombre de responsables CFDT ont engagé la Centrale dans la préparation des « Assises pour le socialisme ». Pourquoi ? Quelle est ta conception des relations entre partis et syndicats ?

G.D. : En France, nous avons une situation très différente de celle qui existait dans les pays qui sont passés au socialisme. L'histoire ouvrière de la France est exceptionnelle. Il y a à la fois un développement industriel important, une vie démocratique bourgeoise, mais une vie démocratique quand même, un syndicalisme fortement implanté avec des traditions extrêmement solides.

Le syndicalisme n'agit pas sur un terrain différent des partis politiques dans l'entreprise et sur le plan local... Je suis de ceux qui sont très jaloux de l'indépendance et de l'autonomie syndicales. Indépendance : nous ne dépendons ni du PC, ni du PS, ni du PSU... Autonomie : nous élaborons d'une manière autonome notre stratégie syndicale et politique ; l'indépendance a un peu un sens négatif, l'autonomie a un sens positif. Il doit y avoir des débats qui permettent d'élaborer un projet commun de société socialiste entre les partis politiques, les organisations syndicales ouvrières mais aussi les mouvements culturels, les mouvements de jeunes, les associations populaires, familiales, etc. C'est le projet de l'Union des Forces populaires. Mais l'organisation syndicale en tant que telle doit avoir son élaboration autonome. Nous avons réagi dans la Région (et pas seulement moi) au moment des Assises pour le socialisme... Qu'on souhaite que le PS soit plus ouvert, plus démocratique, je n'y vois que des avantages. Qu'on y mette la main pour restructurer, ça nous est apparu comme une mise en cause de l'autonomie syndicale. Moi j'ai adhéré au PS au moment du Programme commun, non pas pour le programme commun, mais parce que les socialistes devenaient capables de s'entendre avec les communistes et que cette unité d'action entre partis me semblait une bonne chose. Tout comme était une bonne chose l'unité d'action entre toutes les centrales syndicales, sans exclusive.

Avec toutes les réserves qu'on peut avoir, à un moment donné, on pense qu'on a dépassé les 50% de oui et dans ce cas là, il faut faire le geste... Et je n'ai pas attendu que mon syndicat me dise ce que j'avais à faire, j'ai, en tant que militant ouvrier, décidé d'appartenir au parti qui me semblait le plus proche.

Rouge : Dans ton livre tu rappelles que l'Union régionale avait appelé à voter Mitterrand au 2ème tour ! Imaginons les municipales et les législatives : il y aura des candidats du PS, du PC... et les révolutionnaires. Pour toi l'UR, la structure syndicale, la Confédération doit-elle appeler pour l'un ou l'autre candidat qui se réclame du mouvement ouvrier ?

G.D. : Il peut y avoir deux cas de figure : on peut estimer que dans les circonstances actuelles l'action commune est importante et se prononcer pour ceux qui ont accepté l'action commune, en regrettant que certains s'en soient éliminés. Dans le cas où chacun va à la bataille sous son propre drapeau et sans qu'il ait

été question de candidat commun, je pense que l'organisation syndicale n'a pas à proposer de choix : elle affirme que le choix des travailleurs ne doit pas être opposé, contradictoire avec leur lutte syndicale de tous les jours.

Rouge : Aux dernières présidentielles, il y a eu la proposition de Piaget. Elle a été très vite et très durement condamnée par la Confédération. Pour le 1er tour des présidentielles, est-ce que la candidature Piaget ne pouvait pas exprimer un courant certes minoritaire mais important dans le mouvement ouvrier. Est-ce que c'était au Bureau d'une Confédération syndicale de prendre position brutalement contre la candidature Piaget ?

G.D. : Moi j'ai été d'accord avec la position du Bureau National tendant à dire que les enjeux étaient trop importants en 1974 pour qu'il n'y ait pas un effort de regroupement sur une candidature unique dès le premier tour. J'étais d'accord parce que c'était mobilisateur pour les travailleurs. C'est l'unique raison, mais elle était à mon avis suffisante pour ce choix.

Rouge : Il y a un chapitre de ton livre qui est intitulé « Tous ensemble » : l'UR des Pays de Loire défend régulièrement avec certaines fédérations dites de la « Contribution » la nécessité de plateformes, d'initiatives de luttes nationales.

Il y a des citations de ton livre qui sont là dessus éloquentes :

p. 142 : « *Quand se posent des problèmes qui concernent toute la classe ouvrière... le combat doit être mené tous ensemble* », ou

p. 143 : « *Les actions diversifiées menées dans des entreprises fussent-elles héroïques ou exemplaires ne suffisent pas à un syndicalisme de dimension politique* ».

Par rapport aux exigences de la lutte contre les diverses attaques et l'ensemble du plan Barre ne faut-il pas mettre à l'ordre du jour aujourd'hui une lutte d'ensemble ? (ce qui ne veut pas dire une lutte déclenchée en appuyant sur un bouton). Et on a l'impression que les propositions de lutte décentralisée qui sont faites aujourd'hui par la direction confédérale CFDT sont en train de désorienter, d'enliser la grande force révélée par le 7 Octobre.

Est-ce que c'est déjà le respect de la pause électorale des municipales annoncée par Seguy ?

G.D. : Il ne faut pas opposer actions nationales, actions locales et actions d'entreprises ; elles sont complémentaires. Tu parles du 7, mais tu ne parles pas du 23 octobre... Sur la région de l'ouest, à Nantes, ça a été un succès énorme : 35 000 participants. Il faut savoir partir des besoins réels des travailleurs. C'est l'objectif des actions par fédérations : on va voir ce que ça donne ! Nous avons toujours dit et nous redisons : à problèmes d'entreprises, actions d'entreprises, à problèmes nationaux, actions nationales.

Rouge : Te sens tu la tripe pour aller expliquer par exemple aux métallurgistes que le 18 novembre ils doivent faire 4 heures de grève puisque c'est ça qui est proposé ?

G.D. : Si on s'arrête à 4 heures de grève, c'est clair que c'est pas très mobilisateur... si ça fait partie d'un programme général et progressif de luttes, c'est tout autre chose.

Rouge : Tu affirmes plus haut que l'occasion d'une rupture significative pouvait être soit des élections, soit un mouvement de type mai 68. Ne crois-tu pas aujourd'hui que les organisations ouvrières ont un choix à faire : préparer un mouvement général à la hauteur de la situation ou gérer le

**Le capitalisme,
tous les militants ouvriers
en sont convaincus,
sera dépassé et abattu.
Mais quel socialisme
allons nous construire ?
Quelle part auront les
travailleurs et les citoyens
dans ce socialisme ?**



mécontentement entre les échéances électorales ? Ce choix semble être fait en faveur des pauses électorales ! ?

G.D. : Nous avons été, dans la région, pour un processus avec des actions par région d'abord, puis par fédération et ensuite confédérale. Des camarades nous ont reproché de programmer les luttes sans tenir beaucoup compte de la spontanéité des travailleurs. Il n'est pas dit que ce n'était pas une bonne idée qui sera reprise un jour. Il y a une dialectique très valable entre l'action proche des travailleurs et l'action globale face au pouvoir. En effet, s'il faut éviter de faire croire aux travailleurs qu'ils vont mettre en cause l'ensemble de la politique du pouvoir simplement avec une grève d'entreprise, il ne faut pas se conforter dans une attitude attentiste : ils n'auraient qu'à attendre que les confédérations décident d'une action d'ensemble !

Rouge : Il y a un chapitre dans ton livre qui est centré sur l'unité d'action : où en est l'unité d'action avec FO, la FEN, la CGT ? Et la fusion syndicale ? Il n'y a pas un militant ouvrier qui puisse nier qu'il y a une forte aspiration à l'unité dans la classe ouvrière surtout dans les périodes comme celle que l'on vit et qu'on va vivre. La fusion syndicale est-elle envisageable, est-elle envisagée et quelles sont les conditions ?

G.D. : Je crois qu'elle est souhaitée, je crois qu'elle est souhaitable mais je ne la vois pas envisageable dans la période historique actuelle ou dans les années qui viennent. Pourquoi ? En France, le syndicalisme n'est pas seulement un syndicalisme alimentaire, du type syndicalisme américain limitant ses ambitions aux problèmes de conventions collectives, de barèmes de salaires. Les organisations ouvrières en France participent à la construction du socialisme, à côté et avec les partis politiques. L'unité est souhaitable mais difficile à réaliser : s'il s'agissait simplement de réaliser une grande centrale syndicale qui prévoierait des augmentations de pouvoir d'achat de 3 à 4% par an, je crois que l'unité se ferait tout de suite sans difficulté.

Mais en France, le syndicalisme doit se poser un problème essentiel : le capitalisme, tous les militants ouvriers en sont convaincus, sera dépassé et abattu. Mais quel socialisme allons-nous construire ? Quelle part auront les travailleurs et les citoyens dans ce socialisme ? Sur ce grand débat, il y a des courants syndicaux qui se concrétisent en centrales différentes : peut-on construire un type de syndicalisme où ces courants puissent s'exprimer démocratiquement sans tomber dans le style FEN où les courants se neutralisent au point que la FEN n'arrive plus à avoir un dynamisme suffisant ?

Pour les années à venir une véritable unité d'action à la fois honnête et ferme n'est-elle pas la forme de l'unité la moins mauvaise ? Il y a des travailleurs qui ne comprennent pas ce qu'ils appellent des « rivalités syndicales » entre la CGT et la CFDT. C'est qu'ils n'ont pas pris conscience de l'enjeu, et aussi pour cet enjeu de l'importance d'un outil qu'il soit un parti ou un syndicat.

Dans la région, nous avons une longue pratique d'unité d'action avec la CGT. Avec FO ? On est pour, mais dans la région on a affaire à des camarades soit sans consistance soit plein de fantasmes... Ce sont, paraît-il, des « anarchosyndicalistes », qui sont très bien avec Bergeron parce que ce dernier les aide financièrement. Par ailleurs ils en sont toujours à une CFCT qui serait cléricale et à une CGT qui serait super-stalinienne.

Ils ont de mauvais souvenirs, ils font de mauvais rêves, ils ont des fantasmes... mais on n'y fait plus attention !

Concernant Bergeron qui dit que l'unité d'action entre la CGT et la CFDT ne l'empêche pas de dormir, j'ai écrit : « je me demande ce qui pourrait empêcher Bergeron de dormir... Il dort à poings fermés et c'est même le seul moment où il ferme le poing ! ».

Rouge : Avec la FEN ?

G.D. : Ils nous reprochent toujours notre syndicat SGEN... Ils n'arrivent pas à comprendre qu'il y a un syndicat qui se développe en dehors d'eux.

Rouge : Est-ce que le SGEN se développe dans la région ?

G.D. : Oui, chez les instituteurs notamment. Et nous sommes très fiers d'avoir des instituteurs et des profs qui aient compris que leur place est dans la classe ouvrière, qui ne fassent pas de syndicalisme de catégorie... Cela dit, nous sommes réalistes... ils existent, quand on peut faire l'unité d'action avec eux, on la fait.

Rouge : Si la FEN existe c'est parce que des militants refusaient la division syndicale, et ils voulaient se rattacher à une centrale ouvrière !

G.D. : Ou bien l'unité dans l'Education nationale, ou bien la présence et la participation à des organismes confédérés ; c'était le choix. Mais nous sommes partisans de l'unité d'action entre toutes les centrales ouvrières authentiques et FO fait partie des centrales ouvrières authentiques, la FEN aussi. Seul leur refus systématique peut empêcher l'unité d'action.

Rouge : « Il leur arrivera ce qui est arrivé à beaucoup de militants de la CFDT qui ont cru qu'ils se débarrasseraient de leurs gauchistes de l'époque en leur faisant des concessions de vocabulaire : après les mots, ils ont du avaler les choses ». Ainsi parle Julliard de l'appareil du PS face aux adhérents CFDT autogestionnaires (interview dans Critique Communiste).

Pour ce qui est des responsables CFDT, ils donnent aujourd'hui l'impression de vouloir en rester aux « mots » (autogestion, socialisme démocratique...) et refuser fermement les « choses ».

Ainsi, au 37ème congrès, la direction confédérale s'est fermement opposée à un amendement préconisant aux sections syndicales CFDT d'impulser chaque fois que c'est possible, d'une part des Assemblées souveraines avec des commissions, des réunions décentralisées pour les préparer, et d'autre part des comités de grève appliquant les décisions de ces assemblées souveraines et où se retrouvent des militants des divers syndicats ainsi que des militants jusqu'ici inorganisés qui se révèlent dans la lutte.

G.D. : Notre préoccupation dans l'ensemble de la Confédération c'est de donner une place importante aux adhérents ; c'est d'ailleurs une véritable démarche autogestionnaire. Les délégués dans la boîte ont un rôle important... mais on a une grande faiblesse du point de vue des adhérents. Nous avions mis l'accent là dessus à notre IVème congrès régional en 1972. Edmond Maire était présent. Et je crois que c'est à partir de ce moment là qu'il y a eu un tournant dans l'organisation.

Nous avons toujours été partisans dans la Région d'assemblées de travailleurs qui soient des assemblées souveraines. Dans toutes les luttes que j'ai mené, les travailleurs étaient consultés. Mais l'organisation syndicale, qui est l'outil que les travailleurs se sont forgés face au patronat, ne doit pas laisser aller les choses dans tous les sens : face au patronat organisé, il faut une force organisée. Le syndicat doit avoir le courage de donner son avis aux travailleurs. C'est trop facile de dire : « Allez camarades, démerdez-vous, prenez vos responsabilités, décidez ce que vous voudrez ». Le syndicat doit donner son avis. Et quand il a donné son avis, souverainement les travailleurs décident.

Mais actuellement, quand le syndicat donne son avis c'est trop souvent l'avis des seuls délégués ; c'est pas l'avis de tous les syndiqués. Il faut absolument que les adhérents, notamment

au niveau de l'entreprise où se mène la grève, puissent être consultés. Nous avons poussé quelque fois, là où il y avait une force syndicale suffisante, à des grèves d'adhérents qui se réunissaient pendant le temps de travail.

L'heure d'information syndicale par mois, payée, c'est pas forcément la seule solution ; la bonne solution c'est peut-être que les adhérents prennent, par exemple, sur leurs heures de boulot, se réunissent et discutent. On tient compte des organisations du syndicat local qui définit la politique d'ensemble ; et on juge tel contrat, tel accord.

Ensuite, le syndicat vient devant les travailleurs et peut dire : nous CFDT, et ce « nous », c'est pas seulement les dix délégués, c'est les 300 ou 400 adhérents consultés. Ensuite les travailleurs s'expriment et votent.

La démocratie ouvrière doit avoir le dernier mot ; mais elle doit être précédée d'une démocratie syndicale réelle. Actuellement, elle n'existe pas assez, il faut la développer.

Nous avons des réactions assez violentes parfois contre des camarades, y compris de Rouge qui nous disent : « Mais laissez les travailleurs s'exprimer ». Mais bien sûr qu'ils vont s'exprimer. Mais nous avons une confiance importante dans notre organisation syndicale et nous voulons que cet outil soit plus efficace, plus démocratique, plus autogestionnaire... que les travailleurs, les adhérents s'y expriment.

Les comités de grève ?

Ce sont des comités composés de toutes les organisations syndicales ; pourquoi y faire siéger des non-syndiqués ? Le camarade qui se révèle (parce que c'est vrai que c'est à travers les luttes que les militants se révèlent) qu'est-ce qu'il fait ?... Eh bien, il prend une carte syndicale !

Rouge : Pas forcément immédiatement...

G.D. : S'il ne la prend pas immédiatement, c'est qu'on n'a pas fait notre boulot. Normalement les périodes de luttes doivent être des périodes de prises de conscience ; et la prise de conscience dans un pays comme le nôtre avec sa tradition syndicale, c'est se syndiquer. Quand un travailleur prend une carte syndicale, il va au delà de sentiments... il décide de s'intégrer, y compris par la cotisation à la lutte de classe. N'y aurait-il pas un affaiblissement de la valeur de l'outil si on laissait croire que ce n'est pas grave de n'être pas syndiqué et que du moment qu'un travailleur, tout d'un coup, au cours d'une grève se découvre comme un participant actif de la lutte, on peut lui donner un rôle responsable. Ne serait-ce pas une invitation à ce que tous les travailleurs en fassent autant...

Rouge : Notre position est connue : les travailleurs dans leur lutte contre les patrons ont absolument besoin de deux types d'organisations permanentes, garanties de la permanence de la lutte quelles que soient les évolutions des niveaux de conscience et de combativité : c'est le syndicat qui pour nous devrait être une organisation unifiée, pourvu que soit assurée la liberté d'expression et d'action des instances, se déterminant démocratiquement et majoritairement.

C'est par ailleurs le parti que chacun choisit spécifiquement pour son orientation.

Mais comme tu le dis, ce sont deux outils. Et leur fonction n'est pas de se substituer à la classe ouvrière mais au contraire de faire prendre en charge par les travailleurs eux-mêmes leurs propres affaires.

Il ne faut pas déformer les positions que développent de nombreux militants syndicaux dont certains se réclament de la LCR et du PSU, etc... Ils ne défendent pas une formule « les comités de grève ». Ils se battent pour que le maximum de travailleurs puissent s'investir activement dans chaque lutte.



G.D. : Mais on a fait ça constamment !... Vous êtes en train d'enfoncer des portes ouvertes. Dans les grèves qu'on a menées dans la région nantaise, il y avait y compris sur les quartiers des hommes et des femmes qui prenaient des responsabilités pour la bouffe, pour organiser la solidarité. Les paysans nous amenaient des camions de patates. Avec les femmes de militants et de grévistes sur les quartiers... il y a eu des solidarités extraordinaires.

En 1955, à Nantes, la CGT a voulu nous fourguer des camarades non syndiqués dans les comités de grève. On s'est battu contre eux, sans aucun irrespect pour les non-syndiqués. J'ai peur que vous soyez restés à des schémas qui soient des schémas du léninisme. Et Lénine a mené toute sa bagarre par rapport à un schéma russe où le syndicat n'avait pas la place qu'il a en France. En France, le syndicat a un rôle politique important. Nous luttons pour le socialisme, pour une autre société... en conséquence de quoi, nous avons des positions politiques.

Rouge : Mais cette force militante du syndicalisme français devrait être un atout pour susciter dans la préparation et pendant les luttes le maximum d'auto-activité des travailleurs... (ce qu'ont inauguré les Lips).

Tu dis dans ton bouquin : nous on est contre ceux qui veulent parallèlement au syndicat et en le minimisant, susciter des comités d'action... C'est des moulins à vent, ça ! ?

G.D. : Il y a eu des problèmes tout de même surtout dans l'immédiat après 68 avec des camarades qui intervenaient dans les débats alors que de façon évidente, ils étaient parachutés par des partis politiques d'extrême-gauche. Ils prétendaient donner des leçons aux travailleurs : à l'entreprise PARIS, des gens de l'extérieur sont arrivés. Il y a eu des bagarres. Le syndicalisme a dégringolé sur la boîte. La CFTD qui était majoritaire n'a plus cette représentativité : la CGT pas beaucoup plus. Il y a eu des

dizaines de licenciements et on est rentré au boulot sans rien du point de vue du fric et avec en prime des mecs foutus à la porte... ce qu'on n'avait jamais vu à Nantes.

Alors, nous sommes vigilants... parce que ces camarades sont de beaux parleurs, ils ont une façon de s'exprimer. Mais une fois la grève terminée, eux ils se barrent et le syndicat lui reste dans la boîte avec... les problèmes.

Rouge : Ce n'est pas le problème.

G.D. : Chat échaudé craint l'eau froide... et il y a une crainte que les assemblées de travailleurs soient manipulées par des camarades d'extrême gauche qu'ils soient de la LCR ou du PSU. Il y a des gens qui jouent « la mouche du coche »...

D'ailleurs, la signature de l'accord - à un moment donné on signe un compromis -... eh bien qui signe ?... Un comité de grève, comme ça ? Ou bien les organisations syndicales que se sont forgés les travailleurs pour leur défense face au patronat ?

Rouge : Lors d'une lutte, les sections syndicales ont tout intérêt chaque fois que c'est possible à proposer l'élection, service par service, atelier par atelier de délégués : c'est l'occasion de discussions décentralisées plus démocratiques et d'un élargissement de prises de responsabilités. Quand les militants syndicaux sont les plus actifs, ce sont eux qui sont élus... heureusement ! Et c'est très important de donner à tous les travailleurs tous les moyens de s'exprimer... surtout au moment d'une lutte !

G.D. : Mais c'est évident !

Rouge : Et tu es bien placé pour savoir que les luttes sont le révélateur de la santé des sections syndicales.

G.D. : Oui mais qui signe l'accord ?... Il y a une lutte qui est

menée, les commissions se sont créées : commission de popularisation, commission d'action, commission de soutien, de contact avec la presse, de déplacement pour les collectes, etc... des travailleurs, y compris non syndiqués ont pris des responsabilités... Alors qui est-ce qui signe ?... le compromis ?... à un moment donné ?... Nous on dit : ce sont les syndicats !

Rouge : Tu viens de dire toi-même que le syndicat ne signera pas s'il n'y a pas l'accord de l'assemblée des travailleurs.

G.D. : L'Assemblée est consultée, le vote a lieu à bulletin secret ou à mains levées ; les travailleurs ont dit oui... La signature ? Nous on dit, c'est l'organisation syndicale qui la met.

Rouge : on ne va pas discuter du problème juridique d'une signature pour les patrons...

G.D. : Non, mais c'est l'organisation syndicale qui va être le garant et qui va se bagarrer et continuer à animer les luttes. Autrement tu vas avoir le phénomène de gars qui se révèlent comme ça et après... ils disparaissent dans le brouillard ! La classe ouvrière s'est forgée des outils, c'est pas pour les démolir. A l'occasion d'une lutte, cet outil doit se renforcer et non s'affaiblir.

Rouge : Sur ce dernier point, absolument !...

G.D. : Alors nous disons dans notre résolution générale du prochain congrès de l'UR : « C'est l'organisation syndicale qui est la seule responsable devant les travailleurs de la négociation. La démocratie ouvrière n'a de sens que si auparavant la démocratie syndicale est réalisée. Les assemblées générales de travailleurs, les comités de grève, les commissions de travail, les comités de soutien sont sous la responsabilité de l'organisation syndicale, des moyens parmi d'autres. Aucun ne peut se substituer à la section syndicale et au syndicat ».

On a eu des débats là dessus : pour certains fallait pas en causer, c'était des trucs aux gauchos !... On a discuté le temps qu'il a fallu et on a eu au Conseil régional une position unanime pour dire : ce sont des moyens... aucun ne peut se substituer à la section syndicale et au syndicat ; mais on pense que ce sont des moyens importants.

Il peut y en avoir d'autres d'ailleurs.

Rouge : Tu parlais de négociations... On a donné des objectifs à une lutte. Les gars se sont battus dur et au bout du compte on est obligé d'arrêter sur un compromis qui n'est pas toujours à la hauteur de ce qu'on a espéré...

G.D. : Quand ce ne sera plus comme ça, c'est qu'on aura fait la révolution...

Rouge : ... et c'est souvent un moment difficile dans une lutte : ne crois-tu pas que ce sera plus clair si tu as fait participer à la négociation avec les deux ou trois dirigeants syndicaux connus et reconnus... les délégués dont on a parlé avec ces gars qui se sont révélés pendant la lutte et représentant avec les militants syndicaux l'ensemble du personnel... Ils auront vu la situation, ils sauront l'expliquer...

Encore une fois, une section syndicale offensive a tout à gagner à impulser les moyens qui permettent aux travailleurs de s'exprimer et de s'engager.

G.D. : C'est une vue de l'esprit... Tu raisones comme si dans une bagarre d'entreprise, tout d'un coup, d'une manière miraculeuse, se révélaient 3 ou 4 copains qui ne s'étaient jamais révélés jusqu'ici et qui d'un coup vont apparaître comme des types de

grande classe, populaires...

Mais ça n'est pas vrai... ça ne se passe jamais comme ça... Et si ça se passe comme ça, mais ce mec, il va se syndiquer ! Et s'il est populaire, les gars vont dire : tu viens à la négociation ; ça va se passer comme ça... Le syndicat va pas le refouler... Les gars vont lui mettre le grappin dessus... Faudrait être con pour ne pas dire : prends une carte... et expliquer aux travailleurs qu'untel qui a si bien défendu telle position a pris une carte à la CFDT, que nous sommes très contents et que les camarades ne verront certainement pas d'inconvénients à ce qu'il vienne à la discussion avec le patron.

Voilà comment ça se passera...

Rouge : Mais on ne peut pas se contenter de cooptations ; et il n'y a pas seulement le problème des gars qui se révèlent ; il y a aussi tous ceux qui commencent à faire quelque chose... Prenons la grève des banques de 1974 au Lyonnais : schématiquement, tu as d'un côté la section CGT majoritaire qui propose après l'avoir freinée une conduite traditionnelle de la grève ; il y a les assemblées de travailleurs, les responsables syndicaux présentent leurs positions, les travailleurs s'expriment... peu... et les syndicats « conduisent » l'action.

Par ailleurs, tu as une section CFDT avec des militants dits « gauchistes » : du PSU, de la LCR... et une section FO (Lutte ouvrière). Ces deux sections estiment qu'on peut faire plus : elles impulsent la discussion sur les revendications et sur l'action service par service et groupes d'agences ; ils font élire des représentants pour chacun de ces secteurs ; beaucoup se trouvent être des militants syndicaux... heureusement !... mais d'autres sont des employé(e)s qui se mettent à l'action pour la première fois.

Et l'ensemble de ces délégués élitait un comité de grève révocable pour organiser l'action... Par ailleurs la CFDT continuait à se réunir pour définir sa position et animer ces structures de démocratie ouvrière.

Le résultat a été spectaculaire : la section CGT s'est totalement marginalisée pendant la lutte et les sections CFDT se sont considérablement renforcées en audience et surtout en capacités militantes.

Ce qui nous intéresse ce n'est pas le comité de grève comme gadget passe-partout... c'est une orientation syndicale résolument favorable à la démocratie ouvrière organisée...

G.D. : Nous, fondamentalement, on n'est pas contre une formule tendant à ce que par atelier ou par service, les camarades désignent des copains. Ce que nous disons c'est qu'en définitive, ça ne doit pas se substituer à l'organisation syndicale... et si l'organisation syndicale décide démocratiquement avec les adhérents un truc comme ça... pourquoi pas !

Mais il y a ce que tu dis et ce qui est perçu : un certain nombre de camarades d'extrême gauche sont perçus comme voulant détruire des appareils syndicaux parce que sclérosés... C'est vrai : la classe ouvrière se bat, on lance une section syndicale sur une boîte. Au début, les militants sont absolument dynamiques, prêts à tout, même à être foutus à la porte et puis, au bout d'un certain temps, on s'installe... On a son petit poste de délégué.

Ceci doit pouvoir être remis en cause constamment. Et on pense que c'est le rôle des adhérents et des travailleurs faisant leurs critiques au syndicat.

On parlait tout à l'heure du pluralisme syndical : la concurrence entre syndicats, elle n'a pas que des inconvénients... Je connais des sections syndicales aussi bien CGT que CFDT qui s'endormaient. Et parce qu'un autre syndicat se créait - et il se créait parce que l'autre s'endormait - eh bien, ça réveillait les mecs qui étaient tout puissants là dedans.

Donc le dynamisme, la critique, les adhérents critiquant les délégués et, à l'occasion d'une grève, un grand nombre de

camarades prenant leurs responsabilités, on n'est pas contre. Mais ça ne doit pas se substituer au syndicat et nous disons même que l'ensemble des comités de soutien, de grève, de groupes de travail doit être sous la responsabilité de l'organisation syndicale. D'ailleurs Lip, c'est bien comme ça que ça se fait. Les camarades de la CFDT qui ont joué un rôle important, ils n'ont pas abandonné leurs responsabilités de syndicat ou de section. Donc Lip ne nous semble pas opposé à notre conception. Nous disons simplement que les travailleurs ont forgé cet outil, le syndicat. On perçoit parfois les groupes d'extrême gauche comme voulant à travers des initiatives d'expression spontanée, mettre en cause l'organisation syndicale.

Alors on a confiance dans notre outil, on sait qu'il peut être perfectionné... mais on y tient fort.

Rouge : Dans ton livre, tu expliques : « Si 750.000 adhérents de la CFDT autogérait leurs syndicats... la démocratie syndicale et socialiste serait contagieuse ». Alors quel est le cadre le plus favorable pour cette autogestion, le syndicat d'entreprise ou le syndicat local de multiples entreprises de la même profession ?

G.D. : Sur cette question, on peut dire qu'on a été dans la région un peu à l'origine des sections d'entreprises dans la CFDT de l'époque. La section d'entreprise c'était, il y a 20 ans, une chose inconnue dans la CFDT.

Donc on a une assez longue expérience de ce que c'est que la section d'entreprise. On pense que les deux sont importantes : la section d'entreprise et le syndicat ; la section d'entreprise parce que effectivement c'est là que le travailleur se trouve exploité par l'employeur, le patron qui représente les propriétaires de l'entreprise et que c'est là que se régleront un certain nombre de revendications concernant les conditions de travail et les salaires réels. Mais il ne faut pas sousestimer les dangers d'intégration à l'entreprise. Etant donné l'environnement culturel de la société capitaliste actuelle, les travailleurs peuvent très facilement être intégrés dans l'entreprise et opposés dans leurs intérêts matériels concrets à une autre entreprise concurrente. On a vu des cas où le patron expliquait que si on voulait augmenter les salaires, il fallait d'abord battre le concurrent d'à côté. Et les travailleurs se rendaient compte par la collaboration de classe : c'est dans l'entreprise que la collaboration de classe est la plus facile et la plus dangereuse parce que c'est là que concrètement elle peut se réaliser, les travailleurs finissant par croire que c'est (comme disent les patrons) leur entreprise, qu'ils sont embarqués sur le même bateau. Et nous pensons, nous, que le premier niveau, le premier échelon de la solidarité de classe, c'est le fait que les travailleurs des diverses entreprises de la même branche d'industrie se retrouvent sur le plan de la localité ou du département. D'où l'importance que nous attachons à la définition d'une ligne politique syndicale par le syndicat local... ou départemental où les travailleurs des diverses entreprises se retrouvent pour définir ensemble la politique syndicale. Et ensuite, les travailleurs de chaque entreprise vont l'appliquer concrètement : le délégué syndical d'entreprise a été mis en place après les grèves de mai-juin 68 par la loi de décembre 68 sur la reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise ; pour nous, c'est le délégué du syndicat local dans l'entreprise. En fait un certain nombre de sections syndicales ont utilisé ce camarade comme un délégué du personnel supplémentaire. Or c'est le délégué du syndicat, c'est à dire de l'appareil politique qui définit la ligne politique pour la profession et le secteur géographique donné. Il doit donc être là pour expliquer aux camarades de l'entreprise la ligne politique, la rappeler et rapporter au syndicat les réactions des copains de la boîte.

Là aussi il faut tenir les deux bouts de la chaîne. La lutte concrète sur le terrain dans la section syndicale et la définition de la ligne politique dans le syndicat, c'est la manière d'être à la fois

proche des travailleurs et capable d'empêcher l'intégration du syndicat dans l'entreprise.

Rouge : Tu prends un bon exemple : tu dis que le délégué syndical est désigné par le syndicat et non par la section d'entreprise...

G.D. : Mais ce n'est pas une désignation arbitraire et autoritaire, il est évident qu'il doit y avoir un accord entre la section syndicale et le syndicat. Mais de notre point de vue la désignation doit être faite officiellement... signée par le secrétaire du syndicat...

De même la désignation des candidats doit être faite par le bureau, le conseil du syndicat... qui dit au directeur : « Mr le directeur, notre syndicat de la métallurgie... désigne comme candidat délégué du personnel untel, untel.

S'il y a un contrat d'établissement, d'entreprise, il doit être signé par le syndicat... avec l'accord de la section syndicale bien entendu.

Rouge : Comme tu le dis, le syndicat doit tenir compte de l'avis de la section syndicale : ça montre bien tout ce qu'il y a d'anormal à ce que des listes de délégués du personnel et de CE - qui vont représenter le personnel de l'entreprise - ne soient pas présentés par la section d'entreprise... Et c'est la même chose pour la signature d'un accord.

G.D. : La position de Rouge m'étonne : c'est nous les Pays de Loire qui nous sommes battus pour la position actuelle de la Confédération. Nous l'avons faite accepter malgré les positions de certaines fédérations nationales CFDT qui voulaient reconnaître la section comme base de l'organisation.

Ces fédérations proposaient que ce soient les syndicats d'entreprises qui désignent leurs représentants au congrès fédéral. Au fond le débat se résume en ceci : ou est le danger principal ?... Pour nous il est dans l'intégration du syndicat à l'entreprise ou à l'appareil d'Etat.

Nous avons lancé une proposition dans la région : « tout délégué syndical doit utiliser au moins deux heures de temps de délégation au service du syndicat ou de l'Union locale pour participer à un conseil syndical ou pour accompagner les délégués du personnel d'une autre boîte.

Légalement, en France, le syndical ne peut être que professionnel. Il ne peut être interprofessionnel ; mais on ne verrait aucun inconvénient à ce que l'UL là dedans joue un rôle moteur. J'attire également ton attention sur un autre fait : dans la région des Pays de Loire, il y a 36 500 entreprises dont seulement 232 ont plus de 200 salariés, chiffre qui permet à une section d'avoir une certaine politique autonome. Or dans la région, nous avons 250 syndicats. Le syndicat a l'avantage d'assurer la solidarité entre les grosses boîtes et les petites, même si c'est vrai que les grosses boîtes ont leur propre autonomie d'action.

Pour les boîtes de 50, 60, 100 salariés où l'exploitation est la plus dure : c'est dans le cadre du syndicat local qu'on arrive à assurer la solidarité de classe et à briser le corporatisme des entreprises les plus puissantes.

Rouge : Sur toutes les banques de toute la région parisienne, tu n'as qu'un seul syndicat regroupant les énormes sections des trois banques nationalisées et les centaines de plus ou moins petites sections des autres établissements bancaires et financiers. Or non seulement pour le droit bourgeois, mais aussi pour la légalité de la confédération, c'est le syndicat qui a un réel pouvoir - pas la section... C'est le syndicat qui envoie des délégués aux divers congrès... Alors justement, si on veut impliquer les adhérents à la marche du syndicat, ne crois-tu pas qu'on aurait intérêt à le rapprocher au plus près d'eux... chaque

fois que possible dans l'entreprise. Par ailleurs, qu'est-ce qui empêche d'avoir une union de syndicats ?

► G.D. : Il est possible qu'il y ait des solutions à trouver pour qu'il n'y ait pas un syndicat unique des banques sur la région parisienne. Mais ce que je sais, c'est que dans notre région, nous avons dû nous battre contre une dispersion de l'organisation qui faisait que les entreprises pratiquaient chacune leur politique : elles étaient ainsi très vulnérables à l'argumentation patronale.

Et nous avons le sentiment que d'avoir de puissantes Unions de syndicats nous permet d'opposer une force au patronat et d'éviter l'intégration à l'entreprise.

Par ailleurs nous pensons que le syndicat doit reposer sur les sections d'entreprise. Et nous avons mis au point des statuts qui donnent automatiquement à chaque section une représentation dans le conseil du syndicat.

Le conseil syndical ne doit pas reposer sur quelques camarades parce qu'ils sont plus jeunes ou parce qu'ils sont plus disponibles. Il doit reposer sur les structures ou le combat ouvrier se mène dans les entreprises. Enfin, le patronat ne fait jamais de cadeau. S'ils ont cédé sur la section d'entreprise après mai-juin 68, s'ils ont accordé la loi de décembre 68 sur les sections d'entreprises, c'était parce qu'ils avaient l'intention de briser le mouvement syndical et d'essayer de régler les problèmes comme ils l'ont fait avec l'intéressement.

Rouge : Dans ton livre tu expliques : « Nous refusons le conformisme et quand la discussion a lieu, nous défendons la ligne syndicale élaborée démocratiquement dans la région même si apparemment elle prend le contre-pied de la mode du moment ».

C'est une conception qui peut permettre au syndicalisme d'avoir une vocation unitaire. C'est la conception fédéraliste défendue par ailleurs dans le livre de Julliard et Maire : une CFDT libre association de syndicats responsables. Il semble que la direction confédérale, depuis le 37ème congrès et surtout après son dernier conseil national revienne sur cette conception et veuille prêcher et imposer un solide conformisme.

► G.D. : Pour ce qui est du non-conformisme : on a parfois été accusés dans la confédération de ne pas avoir une « démarche autogestionnaire » : en réalité nous avons l'impression qu'au contraire dans la région nous avons un comportement très autogestionnaire ; nous avons 85 000 adhérents dans la région, c'est un taux de syndicalisation de 10 % (le double du taux de syndicalisation dans la confédération). On aurait pu développer un type d'organisation très centralisé, apparemment efficace. On aurait gardé la plus grande part de la cotisation interprofessionnelle puisque c'est la région qui touche cette cotisation et payé 15 permanents, 15 dactylos, c'est à dire un appareil syndical d'une trentaine de salariés. On a refusé cette solution : qui possède les finances dans un syndicat, possède le pouvoir. On s'est contenté de garder pour la région 10 à 12 % de la cotisation interprofessionnelle : sur 3,14 Frs l'an prochain on ne gardera que 34 centimes pour la région : tout le reste est reversé aux UD. Nous n'intervenons même pas dans la répartition aux UL. Nous estimons que c'est aux UD d'avoir leur politique départementale pour la mise en place des UL. De ce point de vue nous pensons que nous avons vraiment une démarche autogestionnaire. Et qu'il n'y a pas chez nous de distorsion entre les mots et la réalité. Je ne pense pas que dans la confédération il y ait d'intention différente.

Quand on parle d'autogestion, on doit pouvoir dire : « Venez voir chez nous comment ça se passe ». Avec une organisation trop centralisée, on ne serait pas crédible. L'interprofessionnelle c'est avant tout les UL ; le département et la région c'est arbitraire, c'est un tracé sur une carte. Par contre, la localité c'est là

Quand on parle
d'autogestion
on doit pouvoir dire :
« Venez voir chez nous
comment ça se passe »



que les travailleurs et leurs familles vivent et travaillent... Ce sont les copains des syndicats, les camarades ayant des responsabilités effectives dans les luttes dans les boîtes qui doivent être à l'UL. Pour nous, cette structure avec un local, des permanences, du matériel, une équipe responsable, c'est ça la base même de la région. Une région qui n'aurait pas d'UL vivant démocratiquement risquerait de tourner à la bureaucratie.

Rouge : Deuxième point, par rapport à la responsabilité de chaque syndicat dans une confédération fédéraliste... la dernière démarche de la direction CFDT s'en prenant après son dernier conseil national assez violemment aux 20 à 30% de délégués au 37ème congrès, n'est-ce pas une remise en cause de toute liberté d'expression et d'action pour les structures confédérées ? N'est-ce pas assez contradictoire avec la vocation unitaire et de masse d'une grande confédération démocratique ?

Par ailleurs, n'est-ce pas une grosse erreur politique que d'oser qualifier 20 à 30% de délégués d'un congrès confédéral - il s'agit de délégués... pas de quelques adhérents dans une assemblée générale houleuse - de coucou, de manipulés, de basistes, d'instruments de gauchistes irresponsables, et que c'est faire preuve d'une belle myopie !... devant un phénomène social d'une autre importance ?

G.D. : Je crois que dans la préparation du congrès confédéral, il y a eu des camarades qui pris par l'action syndicale n'ont pas consacré le temps nécessaire à la préparation du congrès. Peut-être bien aussi que les textes étaient trop longs, trop compliqués. J'ai vu des syndicats très importants, très actifs, très militants qui n'avaient pas envoyé leurs mandats.

Par contre il y a dans la CFDT des camarades d'extrême gauche qui eux ont plus que les camarades en question le sens de la préparation des congrès et qui eux, peu mêlés par ailleurs aux luttes concrètes, sur le terrain, ont fait tout le nécessaire pour avoir les mandats qu'il fallait au congrès. Je suis donc persuadé, c'est un avis personnel... qu'il y a eu quelque chose de faussé dans les débats, parce que des camarades qui eux mènent la lutte concrètement sur le terrain n'ont pas - et ils ont eu tort - mis le paquet sur la préparation « administrative » du congrès.

Et lorsqu'on dit 20% des voix, je suis persuadé que ce n'était pas représentatif de la réalité sociologique de la CFDT. Maintenant nous dans la région... notre position : nous sommes absolument opposé à toute chasse aux sorcières ; nous pensons que les camarades d'extrême gauche ont le droit d'être à la CFDT et d'y exprimer leurs positions, à condition que soit développée la démocratie syndicale donnant la parole aux adhérents. On n'est pas d'accord avec ces camarades d'extrême gauche dans la région mais on est prêt à entamer le débat avec eux sur le plan politique et à dire en quoi on n'est pas d'accord avec eux. J'ai un exemple concret : il y a une camarade militante de la santé qui était présentée par sa section syndicale au syndicat pour être membre du conseil d'une Union locale importante de la région ; cette camarade avait distribué des tracts au nom de son parti sur une boîte où depuis un an les camarades étaient en grève, et le tract dénonçait la grève telle qu'elle se menait. Quand le débat est venu au conseil syndical, les camarades ont dit : « on ne votera pas pour toi » et lui ont dit pourquoi. Il y a eu un vote et elle a été battue. Et c'est comme ça qu'il faut poser le problème. Donc liberté d'expression y compris pour des camarades qui ont le droit d'être dans l'extrême-gauche. Mais à condition que tout ceci passe dans le cadre d'une structure syndicale démocratique où les points de vue s'expriment et où les débats se mènent ; c'aurait été lamentable de voter contre cette camarade sans lui dire pourquoi, c'aurait été lamentable de voter pour elle par sympathie parce que c'est une bonne militante. Il fallait que les choix soient clairs.

Il y a parfois des débats qui sont faussés : je me rappelle un débat à Nantes sur le problème des comités de soldats où l'UL de Nantes avait appelé les militants à venir parler de ce problème : on s'est trouvé ce soir là devant une centaine de militants qui étaient tous motivés sur le problème des soldats mais qui par ailleurs menaient peu d'actions dans leur secteur professionnel parce qu'il étaient pour beaucoup dans les milieux enseignants ou professions sociales. Les gens qui se battent dans les boîtes n'étaient pas là ce soir là ; si on avait pris une décision, on aurait pris une décision qui aurait été opposée à ce que pensent les militants dans les entreprises.

Rouge : Par rapport au fonctionnement du syndicat, deux remarques : la première, les assemblées d'information sont des assemblées intéressantes mais ne sont pas les lieux où on décide normalement des positions d'une UL ou d'une Union des syndicats ou d'un syndicat ; la deuxième : il faut distinguer :

- les positions personnelles des adhérents ou responsables qu'ils doivent pouvoir librement exprimer et d'ailleurs, si ces camarades ne sont pas complètement décollés de la réalité, ils tiendront compte du niveau de conscience des travailleurs et de ce qu'on peut faire à un moment donné.

- et par ailleurs, après un débat démocratique dans une structure syndicale, soit une section, soit un syndicat, la position officielle, majoritaire d'un syndicat.

G.D. : Je suis d'accord à condition qu'on distingue bien. J'ai eu l'occasion de participer il y a quelques mois à une réunion en dehors de la région, dans un département où on faisait les deux à la fois : le conseil de l'UD était élargi à tous les camarades qui voulaient venir : alors je sais bien qu'on disait qu'au moment du vote, seuls les gens mandatés voteraient mais on n'est pas des naïfs : une centaine de présents dans une salle où il n'y en a que 30 qui votent, les 70 qui ne votent pas, influencent par leurs réflexions, leurs sourires, leurs applaudissements ou leurs non-applaudissements. Et c'est le type même de l'assemblée qui peut être manipulée et qui cependant aura à décider.

Les gens qui viennent aux réunions d'information sont généralement ceux qui sont motivés pour le sujet en discussion et ça peut fausser beaucoup le débat. Les gens qui sont motivés par le problème des soldats viendront... les gens qui sont motivés sur le problème des transports publics viendront... mais c'est pas là l'assemblée démocratique qui peut décider.

Rouge : La CFDT semble accorder trop peu d'importance au mouvement des femmes (encore faible, mais tellement décisif pour le mouvement ouvrier et le socialisme) contre leur oppression et leur double exploitation ! ?...

G.D. : Sur le fond, c'est vrai, il n'y aura pas de révolution socialiste si on n'arrive pas à faire que les femmes prennent toute leur place et elles sont loin de l'avoir, non seulement dans la société capitaliste bien entendu, mais dans les organisations de classe des travailleurs. Il faut distinguer la volonté, les intentions, l'orientation... des réalités. Je crois qu'il serait injuste de dire que la CFDT n'a pas pris ça en charge. Je crois qu'on l'a vraiment pris en charge, que c'est une préoccupation constante, mais ce qui est vrai, c'est qu'on est loin d'avoir débouché. C'est pas désespéré... J'observe que dans les scissions de formation générale, au niveau des premières scissions d'une semaine en internat... où les militants se retrouvent, on arrive maintenant à avoir parfois la moitié de scissionnaires qui sont des femmes... et des femmes mariées. Dans les entreprises les femmes prennent leur place.

Mais là où il y a un véritable scandale, extrêmement grave, c'est au niveau des responsabilités dans les conseils d'UD ou

dans les conseils régionaux.

Au prochain conseil de l'UR, nous aurons quatre femmes sur 34 personnes : c'est absolument inadmissible. Et à la limite ça peut être des alibis. Tant qu'il n'y aura pas dans une région comme les Pays de la Loire, sur un conseil régional de 34 personnes au moins 10 à 12 femmes... on n'arrivera pas à changer le ton général ; on restera une organisation très masculine... Alors, ça avance, mais bien trop lentement. Nous aurons dans la Région dans les semaines qui viennent, une femme qui va devenir secrétaire générale de l'UD du Maine et Loire : c'est un événement important ; c'est un département avec 20 000 adhérents, une femme secrétaire d'UD, c'est nouveau ; et elle sera membre de la commission exécutive régionale. Mais sur 12 membres de la CE, il n'y aura qu'elle ; c'est pas normal. Ce serait donc exact de dire que ce problème n'est pas pris en charge. Mais il y a un poids sociologique que la bourgeoisie nous impose... dont on est victime : alors, quand il y a une personne à désigner, c'est toujours un homme ; et comme il n'en faut pas 6 ou 7 !... Faut-il aller jusqu'à imposer des quotas : au moins une femme sur les 3, par exemple. Certains nous disent qu'on entre là dans un schéma sexiste... Je me demande parfois si ce n'est pas la solution... Les femmes ont droit à leur place. La femme doit apporter comme un homme sa participation au débat sur les problèmes qui concernent tous les travailleurs et pas seulement sur les problèmes féminins. Alors, il y a le poids sociologique, le poids culturel... Malgré toutes les circulaires... 4 femmes sur 34 au conseil régional ! Alors que faire ?

Rouge : Est-ce qu'il y a des commissions syndicales femmes dans les sections de votre région ?

G.D. : Généralement non !

Rouge : C'est volontaire ?

G.D. : C'est volontaire ! On pense que les femmes doivent prendre toute leur place... et ne doivent pas s'organiser en ghetto dans l'organisation.

Rouge : Mais tu disais justement qu'il y avait un poids culturel, sociologique... ne crois-tu pas qu'il est difficile que d'emblée, nombre de femmes osent prendre leur place comme ça, directement dans l'organisation syndicale et à plus forte raison dans les structures de directions ? N'est-il pas indispensable qu'elles aient la possibilité dans la structure syndicale de se rencontrer, de poser collectivement leurs problèmes de façon à se sentir... un peu (disons le) dans une position de force... moins défavorable ?

G.D. : Si des militantes exprimaient cette volonté dans une section, un syndicat ou dans l'UR, on ne serait pas opposé. Mais c'est pas à nous, hommes, d'imposer une pareille chose. Ce serait du « masculinisme ».

Mais je suis persuadé qu'il y aurait un accord général sur un moyen exceptionnel pour une situation exceptionnelle.

Le travail est un des moyens par lequel l'homme se réalise, mais ce n'est pas forcément le plus agréable

Rouge : Une dernière question... Il y a une belle phrase que Besson t'attribue dans ton livre : « L'homme est fait pour les loisirs et non pour les déviations religieuses du travail »



Alors 40 ans après les 40 heures de 1936, on en est encore à une moyenne nationale de 42 heures ?

Est-ce que tu ne crois pas que les 35 heures ça mériterait une grande bagarre nationale ou bien est-ce « la lune plus 5 % » pour reprendre une de tes expressions ?

G.D. : Oui, je crois que ça, c'est un problème essentiel pour le socialisme. J'écris dans mon bouquin que l'homme n'est pas fait pour le travail mais pour la « contemplation »... Et pour moi, c'est vivre avec la mer, c'est l'amour, c'est faire son jardin, c'est causer avec des copains, c'est - pourquoi pas - la contemplation au niveau religieux si on estime que c'est bon !

Je me rappelle d'avoir participé à une semaine de la pensée marxiste à Paris : la camarade qui avait présenté le topo disait : « C'est par le travail que l'homme se réalise » ; j'avais réagi vigoureusement en disant : « le travail est un des moyens par lequel l'homme se réalise, mais ce n'est pas forcément le plus agréable » !

Il y a eu toute une déviation du mouvement ouvrier, une curieuse interprétation du marxisme, béatifiant le travail. Je suis allé en Roumanie... sur des affiches, on voyait : « ces machines autrefois étaient conduites chacune par un ouvrier, maintenant un seul ouvrier en commande trois... »... vraiment, si c'est ça le socialisme, je suis persuadé que Giscard d'Estaing peut en faire autant...

Alors, la semaine de 35 heures ?

Si on arrivait à se battre pour la semaine de 40 heures ! On est loin du compte encore... 40 ans après, on ne l'a pas encore. Cela dit, quand on voit que la confédération européenne des syndicats a pris position pour les 35 heures, c'est réconfortant : ça prouve que les choses peuvent avancer.

35 heures ? Oui, mais avec des espaces verts... et une autre politique d'urbanisme.

Je pense profondément que le socialisme sera jugé à la manière dont il aura été capable de proposer aux hommes et aux femmes de notre temps des temps libres, vécus en plénitude. Quel goût aura la vie ? Moi, je suis avant tout pour un socialisme heureux !

LA COURBE DES GREVES DEPUIS 1968

Les chiffres publiés dans le Bulletin mensuel de statistiques du travail (1) ont été contestés par les organisations syndicales. Peut-on les considérer néanmoins comme un baromètre utile du niveau général d'activité et de mobilisation de la classe ouvrière ?

■ ils sous-évaluent généralement le nombre réel de jours de grève et les effectifs grévistes.

- ils sont établis à partir des renseignements fournis par les inspecteurs du travail. Or ces renseignements n'ont qu'une valeur approximative : quand un inspecteur du travail chiffre par exemple le nombre de actions syndicales constituées dans son secteur, il transmet une donnée précise (les syndicats sont en effet tenus légalement d'en aviser l'employeur et l'inspecteur du travail) ; mais quand il s'agit d'une grève, les sources sont beaucoup plus sujettes à caution. Il est probable que ces données sont en deçà de la réalité, surtout pour les conflits catégoriels de courte durée (qui peuvent passer inaperçus) et inversement pour les mouvements de caractère général (journées d'action, grève nationale), où il s'agit plus d'une estimation que d'une synthèse de résultats partiels.

- de plus les conflits de très longue durée (fermeture d'entreprises) échappent parfois aux catégories « légales » et n'apparaissent pas dans les chiffres. Alors qu'on peut calculer aisément par exemple que cent travailleurs en grève pendant six mois totalisent à eux seuls plus de 17 000 journées « perdues pour fait de grève ».

(1) *Ministère du travail, 1 place Fontenoy, Paris 7ème.*

■ le deuxième défaut des statistiques publiées est qu'elles présentent un découpage en catégories qui est parfois peu opératoire pour des militants syndicaux.

Ainsi, si l'on peut très nettement suivre le niveau des luttes à l'EGF (regroupées dans la catégorie « eau, gaz, électricité »), les luttes des cheminots sont diluées dans la catégorie plus vaste des « transports », celle des banques confondues avec celles des assurances et agences... Par contre la métallurgie est dissociée en cinq rubriques, dont pourtant aucune ne concerne uniquement l'automobile.

► néanmoins, il est clair que, si chaque chiffre pris isolément peut être contesté, les grandes tendances indiquées par les séries doivent être considérées comme une indication précieuse et peu discutable.

Un simple coup d'oeil sur les courbes qu'elles tracent permet de situer les grandes poussées de lutte et leur importance relative, les périodes « chaudes » et celles de creux. C'est pourquoi, lorsque la CFDT a contesté par exemple les chiffres du Ministère du travail qui indiquaient une désaffection croissante des journées d'action après le 6 décembre 1973 (et avant le 7 octobre qui fut un succès), elle a utilisé des critiques ponctuellement justes pour essayer de dissimuler une tendance réelle que cette série faisait apparaître : cette désaffection ressentie et discutée par tous les militants syndicaux, mettait en question l'orientation de la direction confédérale elle-même...

Les débats dans l'extrême-gauche sur la nature de la période (l'« après mai 68 ») ont été menés, sans être étayés par la moindre donnée chiffrée, avec une bonne dose d'impressionnisme.

Pour les mener de façon précise, il faudrait prendre en compte une série de données complètes : évolution des effectifs syndicaux et des résultats aux élections professionnelles, nombre d'adhérents et résultats électoraux des partis ouvriers, évolution des formes de lutte (durée des conflits, nombre de grèves avec occupation), nature des revendications (augmentations uniformes ou en pourcentage), progrès de l'auto-organisation, implantation ouvrière des organisations révolutionnaires, importance de courants gauches dans les organisations syndicales, etc...

Nous n'examinerons ici qu'une de ces données : l'évolution du nombre de journées « perdues pour fait de grève » depuis 1968.

Entre trois et quatre millions de journées par an

(cf. Tableau N°1)

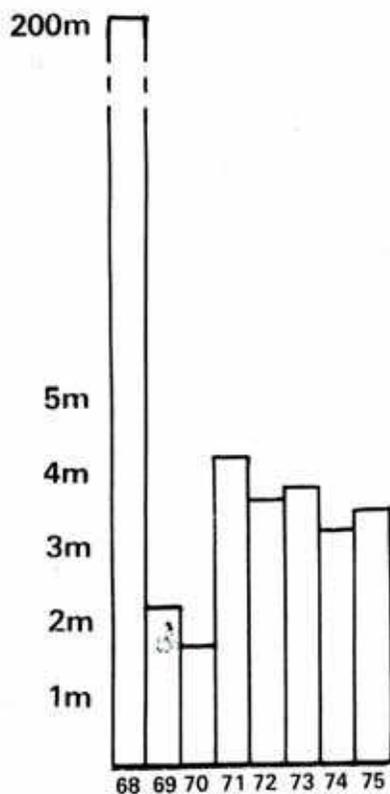
► Devant l'ampleur du mouvement de mai 68, la statistique bourgeoise est restée totalement désarmée : elle nous apprend que dix mois de 68 totalisent 422.800 journées, mais les mois de mai-juin restent « en blanc ».

On peut cependant avancer une estimation : en tablant sur un chiffre de sept

TABLEAU N°1

Nombre de journées de grève
(milliers)

1968 :	200.000
1969 :	2.218,6
1970 :	1.742,1
1971 :	4.381,1
1972 :	3.755,4
1973 :	3.914,8
1974 :	3.380,0
1975 :	3.505,6



millions de salariés faisant grève pendant un mois en moyenne, on arrive à un total dépassant les 200 millions de journées !!!

► les années 69-70 (après un tel sommet) marquent un recul très net : 2,2 millions de journées en 69 et 1,7 millions en 70. Ce « ressac » est encore plus net si l'on considère les 12 mois qui ont suivi ceux de mai-juin 68 : ils totalisent seulement 1.147.300 journées (dont les 2/3 pour le seul mois d'avril 69).

► enfin les cinq années suivantes (de 71 à 75) ont un total annuel sensiblement équivalent qui oscille entre 3 et 4 millions de journées.

Une mobilisation prolongée sans précédent depuis 25 ans

Si l'on compare les chiffres de l'après 68 à ceux des décennies précédentes, on constate qu'ils ont été plusieurs fois nettement dépassés au lendemain de la guerre :

■ en 47-48, la poussée de grèves qui suivit le départ des ministres communistes du gouvernement (sans atteindre les chiffres de 68) fut cependant très forte et atteignit plusieurs dizaines de millions de journées.

■ les années 49-50, après l'échec de la vague de grèves de l'automne 47 et de la grande grève des mineurs de l'automne 48, après la scission syndicale qui donna naissance à FO divisant le mouvement ouvrier, totalisèrent encore chacune trois à quatre fois plus de journées de grève que les années de l'après 68 : 9,1 millions pour 1949 et 11.700.000 pour 1950.

Mais si l'on regarde les chiffres des dix sept années qui s'étendent de la guerre froide à la veille de 68, on s'aperçoit que le niveau de lutte de la classe ouvrière n'atteignit un point égal ou supérieur à celui des années 71-75 qu'en six occasions :

► quatre années (1951, 1955, 1957, 1967) atteignirent un niveau équivalent entre 3 et quatre millions de journées.

► deux années dépassèrent nettement ces chiffres : l'année 1953 marquée par les grèves de fonctionnaires contre les décrets Laniel atteignit 9,7 millions de journées ; l'année 1963, qui voit se dérouler la grande grève des mineurs, premier échec du gaullisme devant le mouvement ouvrier, totalisa près de 6 millions de journées.

La conclusion de cette comparaison avec la période passée est donc évidente :

► l'après mai 68 n'est pas un sommet de la lutte des classes : les années 47-53 sont incontestablement plus « chaudes ». Et même sous De Gaulle, l'année 63 atteignit un chiffre deux fois supérieur.

► cependant jamais depuis 25 ans, on ne retrouve 5 années consécutives dont le niveau se situe entre trois et quatre millions de journées.

Devant l'Allemagne, mais loin derrière l'Angleterre et l'Italie.

La comparaison avec d'autres pays d'Europe permet également de situer le

niveau de mobilisation de la classe ouvrière française durant ces cinq années.

Il est nettement supérieur à celui de la classe ouvrière allemande, ce qui n'est pas surprenant quand on connaît le degré d'intégration des syndicats allemands et la faiblesse des traditions de luttes ouvrières depuis la guerre : entre 71 et 75, le nombre de journées « perdues » est de 6,8 millions en Allemagne. En France, pour la même période, il atteint 18,9 millions, soit trois fois plus.

Mais le niveau de la mobilisation ouvrière en France est nettement en deçà de celui de deux autres pays :

■ l'Angleterre : 64 millions de journées.

■ L'Italie : 85,7 millions de journées.

Ces chiffres marquent une différence nette de combativité. Mais ils ne rendent évidemment pas compte du niveau de politisation de la classe ouvrière dans chacun de ces pays.

Quelques conclusions

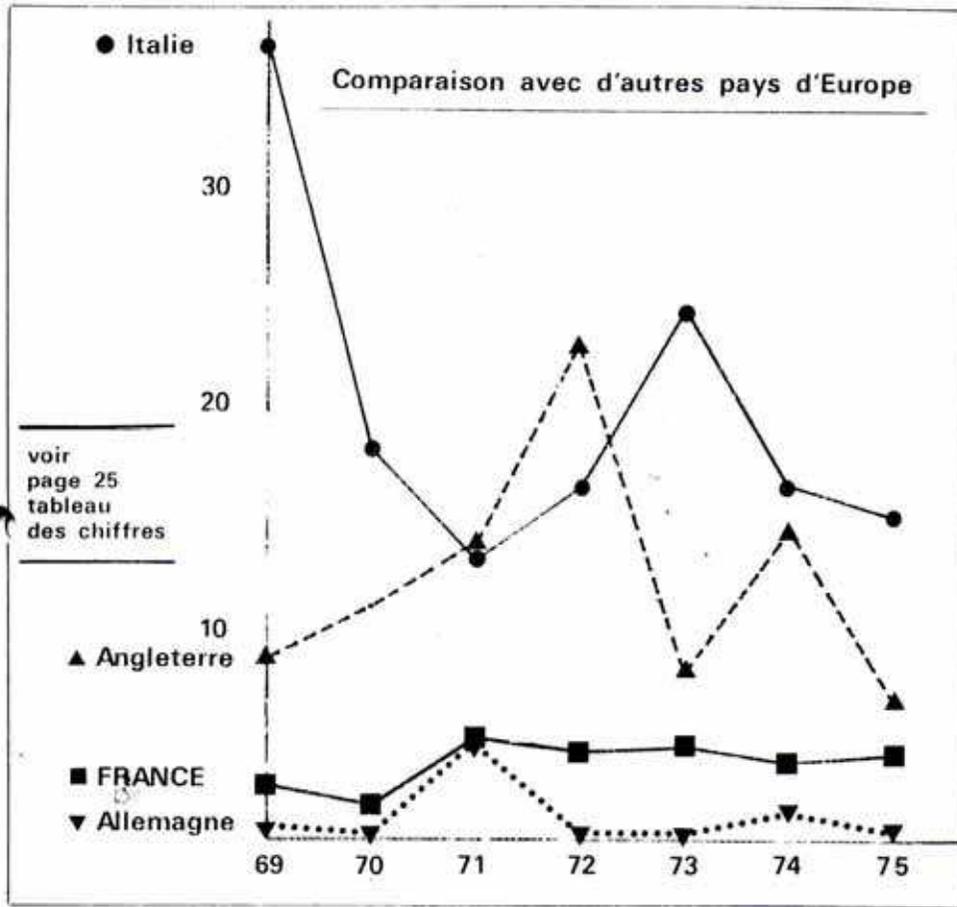
Cette double comparaison avec les statistiques des décennies précédentes en France et celles des luttes contemporaines en Europe conduit à préciser l'appréciation de l'après 68 : ni reflux de la mobilisation ouvrière après une situation pré-révolutionnaire sans débouché politique ; ni poussée impétueuse de la classe ouvrière « à l'italienne » dans les entreprises et sur tous les terrains de la vie sociale.

Il s'agit plutôt d'une sorte de pallier, à un niveau qui - sans être ni géographiquement, ni historiquement exceptionnel - est assez élevé et assez prolongé pour permettre toute une série de transformations en profondeur dans le mouvement ouvrier.

L'auto-organisation des luttes

C'est dans ce contexte qu'il faut resituer le débat sur l'auto-organisation des luttes. Ce débat est né du bilan paradoxal de Mai 68 : jamais une mobilisation de cette ampleur (deux à trois fois plus de grévistes qu'en 1936) n'avait eu lieu ; mais jamais une grève nationale aussi prolongée n'avait vu une prise en charge collective aussi faible de la lutte par les grévistes.

Longtemps l'explication donnée par la LCR de cette carence du mouvement ouvrier français comparé à celui d'autres pays d'Europe mit l'accent avant tout sur le poids du stalinisme. L'encadrement du PCF sur la classe, plus étroit que celui de la social-démocratie, bloquait fortement toute tendance à l'auto-organisation. Cette analyse était unilatérale : si l'hégémonie du PCF et le poids de ses traditions d'organisation sont évidemment à prendre



en compte, le niveau général de mobilisation de la classe ouvrière est un facteur déterminant. L'explosion de mai 68 n'est pas seulement une grande grève bien encadrée par la CGT, c'est un mouvement qui survient après des années de recul de la classe ouvrière. Il fallait remonter à 1953 pour trouver un précédent significatif de comités de grève représentatifs impulsés par les syndicats.

Et c'est précisément cette mobilisation persistante de l'après 68 qui permet de comprendre l'évolution qui a commencé à se produire dans le mouvement ouvrier et ses limites :

► **des progrès manifestes de la tendance à l'auto-organisation des luttes :** cf. les votes en faveur des comités de grève dans la CFDT (15% au 36ème congrès, 30% au 37ème) et la mise en place de comités de grève dans une série de luttes marquantes (EGF Brest, département 73 à Renault Billancourt, Banques, etc...).

► **une poussée encore trop faible** pour contraindre les bureaucraties ouvrières à passer comme en Italie d'une opposition affirmée aux structures de démocratie ouvrière à une tactique de récupération-dénaturation, voire d'impulsion-dénaturation...

Mobilisation ouvrière et chômage

De 1971 à 1976, le nombre de chômeurs a plus que doublé passant de 600.000 à 1.400.000. Depuis 1973, le million de chômeurs est dépassé. Il n'y a pourtant pas eu de baisse générale significative de la combativité ouvrière. L'année 76 totalisera au contraire le plus grand nombre de journées « perdues » pour cause de grève depuis 68.

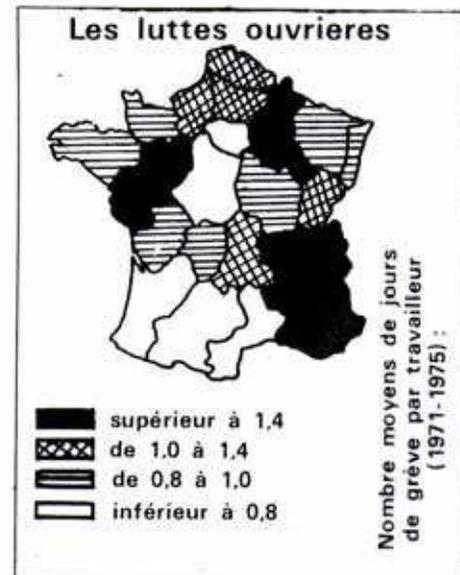
Cette constatation réfute l'explication économiste traditionnelle des rapports entre combativité ouvrière et chômage : plus il y a de chômeurs, plus les travailleurs sont en position de faiblesse pour vendre leur force de travail, moins ils sont disposés à se battre (« si vous n'êtes pas contents, il y en a d'autres qui attendent à la porte » peuvent expliquer les patrons).

Elle confirme au contraire le pronostic qu'avait fait Ernest Mandel avant la récession, selon lequel - dans le contexte de remontée des luttes ouvrières et de crise des régimes bourgeois en Europe - l'augmentation prévisible du chômage non seulement n'engendrerait pas

mécaniquement une baisse de la combativité ouvrière, mais produirait au contraire une exacerbation des luttes sociales.

De fait, une des caractéristiques des luttes sociales depuis 73 et la première grève de Lip, c'est la multiplication de grèves avec occupation, de très longue durée, sur l'emploi (Caron-Ozanne, SEMM-Caravelair Grandin, Griffet, IMRO, Le Parisien, Idéal Standard, etc...).

Toutefois, il serait faux d'affirmer péremptoirement que le chômage et les licenciements n'ont aucune conséquence néfaste sur la combativité ouvrière. Sur le plan local, ils peuvent - malgré l'existence de conflits longs - entamer le potentiel de lutte des travailleurs. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la « carte de France de la mobilisation ouvrière » qui indique le nombre moyen de jours de grève par travailleur pour ces 5 années :



Les régions traditionnellement marquées par le sous-emploi (Bretagne, Lorraine, Aquitaine) ne figurent pas au premier rang de la combativité ouvrière, malgré un certain nombre de luttes dures qui s'y sont déroulées. En Lorraine en particulier, où les licenciements prévus après 71 dans la sidérurgie se chiffrent par dizaines de milliers, le nombre de journées « perdues » a diminué de moitié depuis cette date.

1971	1972	1973	1974	1975
242,6	100,00	107,6	122,2	144,4
milliers				

- les statistiques sur une branche industrielle comme l'imprimerie qui connaît depuis quelques années une restructuration draconienne, liée à la concurrence internationale et au renouvellement des

COURBE DES GREVES

techniques de fabrication conduisent à un résultat exactement inverse : cette branche relativement « calme » totalisait une moyenne annuelle de 2.000 journées entre 1958 et 1965 ; cette moyenne passa à 25.000 journées entre 1966 et 1970. Et depuis 1971, les chiffres sont les suivants :

1971	1972	1973	1974	1975
42.500	43.900	46.200	104.700	212.100

Ainsi, cette offensive anti-ouvrière de gros calibre (des centaines de fermeture d'entreprise et des dizaines de milliers de suppressions d'emploi) a provoqué une réaction ouvrière qui s'est traduite par un renouveau spectaculaire de la mobilisation dans le livre et une série de luttes parmi les plus avancées depuis 68 (Darbois, IMRO, Caron-Ozanne, Le Parisien).

Cependant, on aurait tort d'en conclure à une mobilisation grandissante de l'ensemble des travailleurs du livre. Le poids des échecs (Néogravure), les reculs des directions syndicales et l'ampleur des compressions d'emploi ont entraîné en même temps une démoralisation et un scepticisme très sensible chez une série de travailleurs de cette branche. Ainsi, chez Lang à Paris, une des « locomotives » traditionnelles de la profession, qui était la plus grosse entreprise du livre (3.000 travailleurs), les effectifs ont été « allégés » de plus d'un millier depuis 70, et la direction vient d'annoncer 270 licenciements ! Les conditions de la riposte sont évidemment aujourd'hui plus difficiles.

Luttes « exemplaires » marginales et bastions ouvriers

En 1972, on a vu largement développée par l'extrême gauche et par la Ligue communiste en particulier une analyse des luttes ouvrières qu'on peut ainsi résumer :

- une multiplication de conflits exemplaires, dont les traits essentiels étaient les mêmes : dirigés par des sections CFDT combattives dans des entreprises à faibles traditions de lutte appartenant à des secteurs industriels marginaux. On rangeait dans cette liste le Joint Français, les Nouvelles galeries de Thionville, Girosteel, Pennaroya, la SCPC (Clermont), etc...

- ces luttes radicales se déroulant sur un fond d'apathie relative des « bastions » ouvriers, c'est à dire des grandes entreprises des secteurs industriels décisifs, où la CGT est très majoritairement dominante.

Cette analyse ne rend pas compte de la réalité. A la différence des années 69-70, qui marquent effectivement un ressac temporaire après le mouvement de Mai 68, l'année 71 (qui totalise 4 millions de journées) connaît une nouvelle poussée ouvrière marquée par des conflits dans des bastions ouvriers : Batignolles (Nantes), la Régie Renault, la Polymécanique (Pantin), SNCF, RATP, etc...

Ce qui est vrai, c'est qu'après trois échecs successifs dans des luttes-clés dont elle avait la responsabilité (Renault, SNCF, RATP) et qui avaient pris l'allure d'épreuves de force, la direction de la CGT a prôné une action syndicale « efficace et responsable » : prudence extrême dans les luttes, dénonciation des « pièges », des « complots », condamnation des « gauchistes aventuristes ».

Cette tactique d'opposition bovine aux luttes dures, partout où existaient des risques de débordement ou d'affrontement avec le gouvernement a laissé une place objective pour une série de grèves longues, dirigées par des militants CFDT combattifs avec l'appui des comités de soutien dont l'extrême-gauche était la principale force militante. En l'absence de toute perspective politique offerte par le PC et le PS, ces luttes (annexées par la direction Maire comme « typiquement cédétistes ») ont pu acquérir une portée nationale : cf. par exemple la

manifestation de l'extrême gauche rassemblant 20.000 personnes le matin du 1er Mai 1972 avec en tête du cortège une délégation des ouvriers bretons du Joint français.

Mais si ces luttes ont effectivement « percé », il est faux de dire que c'est sur un fond d'apathie des « bastions ouvriers cégétistes ». L'année 1972 n'est pas une « année creuse » (3,7 millions de journées). Et si l'on prend des secteurs qui n'ont rien de marginal comme la métallurgie ou la chimie, les résultats de cette année ne sont pas particulièrement bas.

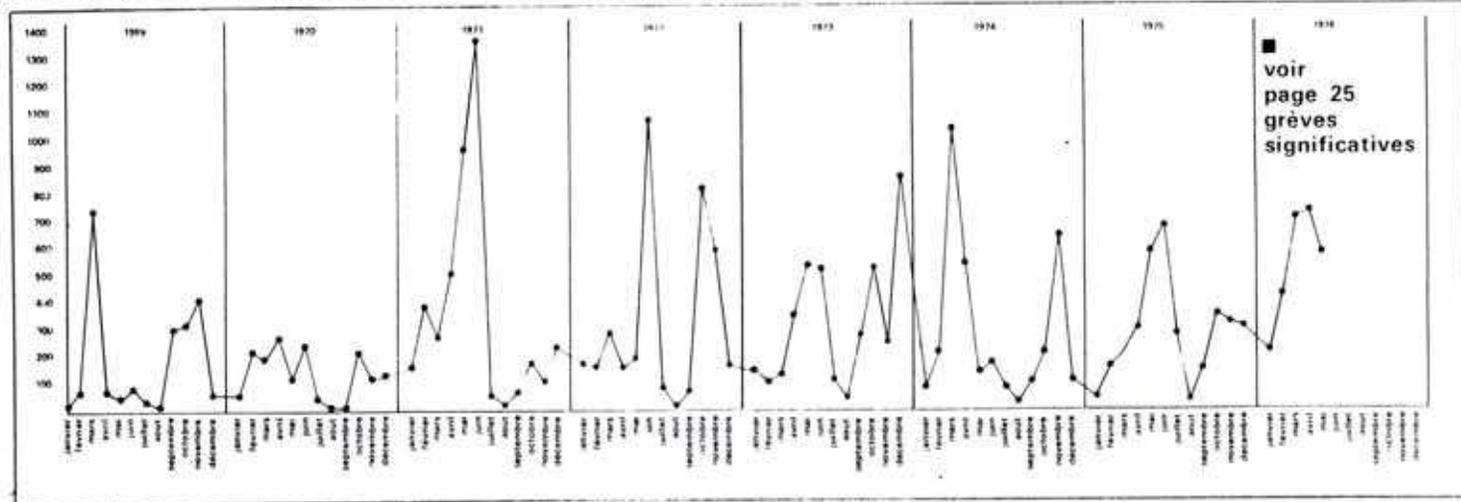
Certes, il y a eu effectivement depuis 68 quelques moments très brefs où des grèves longues se sont déroulées dans des entreprises à faibles traditions de lutte, industriellement « marginales », sur un fond de passivité des gros bataillons de la classe : cela arriva à plusieurs reprises au moment d'élections importantes. La grande masse des travailleurs sous l'influence politique des réformistes respectait la « trêve » alors que quelques secteurs peu politisés partaient en lutte, souvent pour la première fois. Au moment des législatives de mars 1973, ce furent Zimmerfer, Coframaille, les OS du département 34 à Renault, les aiguilleurs du ciel. Lors des présidentielles de 74, les convoyeurs de fonds de la Brinks et les commis de la bourse de Paris.

Mais en 1972, il ne s'agissait pas d'une situation de ce genre. Le gros des troupes de la classe ouvrière n'était pas inactif, même si les luttes passaient moins dans la presse nationale.

On peut se demander quelles étaient les racines de cette théorisation erronée :

- l'explication la plus évidente, c'est la grande marginalité sociale de l'extrême gauche à l'époque. Faiblement implantée dans les entreprises, elle avait tendance à réduire sa vision des luttes ouvrières à celles dont elle avait connaissance parce qu'elles marquaient l'actualité.

- il y avait également un fond de vérité à cette explication dans le calme de certains



secteurs traditionnellement combatifs de la classe ouvrière, très marqués par des échecs récents. C'est le cas de Renault et de la SNCF. C'est le cas aussi de l'EGF après le passage de la grève de 1969 et le premier « contrat de progrès », comme le montrent les chiffres de façon spectaculaire :

1961 : 213,1	1967 : 227,0
1962 : 262,2	1968 : beaucoup !
1963 : 222,9	1969 : 265,8
1964 : 149,6	1970 : 1,0
1965 : 87,6	1971 : 1,5
1966 : 261,6	

- En fait, cette analyse reposait sur une sorte d'illusion d'optique répandue alors dans l'extrême gauche : ce n'était pas un décalage entre leur niveau de mobilisation et celui du reste de la classe qui permettait ce type de lutte radicale d'occuper une telle place. C'était un contexte social et politique particulier. Il suffit de faire la comparaison avec la situation présente pour s'en rendre compte.

A cette époque, le PC et le PS n'avaient pas encore signé le Programme commun ; il n'y avait pas d'alternative réformiste crédible face au gouvernement en place. Dans ce contexte, face à des bureaucrates qui prêchaient la « responsabilité » en gardant le pied sur le frein, l'extrême gauche pouvait offrir une alternative : elle soutenait ceux qui « osaient lutter » en occupant leur usine et en séquestrant leur patron, elle appelait l'ensemble des travailleurs à suivre leur exemple.

Depuis, les choses sont devenues beaucoup moins simples qu'elles ne semblaient alors : contre les effets de la crise économique, les luttes longues et dures se sont multipliées. La thèse d'un « ressac » des luttes ouvrières consécutif à la signature du programme commun ne résiste pas à l'examen : non seulement le nombre des journées perdues en 1973 dépasse celui de 1972 (3,9 millions contre 3,7), mais l'année 1976 qui a vu le PC et le PS électoralement majoritaires aux cantonales sera l'année la plus chaude depuis 1968. Aujourd'hui, une grève de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois ne fait pas figure d'exception. Nombre de conflits très durs laissent la grande presse indifférente. Depuis 1974, il y a toujours eu plusieurs dizaines d'usines occupées. De leur côté les bureaucrates ont beaucoup appris. La tactique des directions syndicales est souvent plus souple ; on préfère « chevaucher » si l'on peut se dispenser de briser trop directement. Et surtout, avec l'Union de la gauche, le PC et le PS avancent une solution politique dans laquelle la masse des travailleurs se reconnaît. Ce n'est pas la question « Comment lutter ? » qui est au centre des débats, c'est celle de la centralisation des luttes et de leur débouché politique.

Nombre de journées perdues dans les différents pays européens

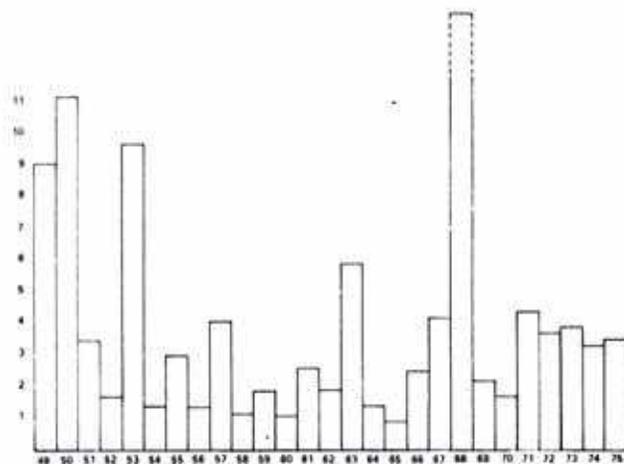
cf. courbe page 23 (en millions)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	population active
Italie	37,82	18,27	12,94	16,82	24,26	16,74	15,00	19,2
Grande Bretagne	8,84	10,98	13,55	22,77	7,17	14,74	5,95	25,3
France	2,22	1,74	4,38	3,75	3,91	3,38	3,50	22,6
Allemagne Fédérale	0,25	0,09	4,48	0,06	0,56	1,05	0,68	26,5

grèves significatives depuis 1968 cf. courbe p. 24

- 1969 : 11 mars : grève nationale CGT-CFDT ; grèves dans la métallurgie.
Avril : départ de De Gaulle ;
Mai : élection de Pompidou
Septembre : mouvements chez les roulants SNCF, à la RATP, dans les-PTT
Novembre : grève avortée à l'EDF
- 1970 : Mars : municipales
Avril : Fonction publique ; 2 grèves de 24 heures de la Sidérurgie lorraine.
Mai : grèves dans la métallurgie (Renault, Wendel Sidelor, Polymécanique, etc...)
Juin : SNCF
Octobre : grève du métro.
- 1971 : Mars : assasinat de P. Overney à Renault Billancourt.
- 1972 : Avril : referendum organisé par Pompidou.
Juin : journée d'action CGT le 7 et CGT-CFDT le 23.
Octobre : journée d'action CGT-CFDT le 26.
- 1973 : Mars : législatives
Avril, mai, juin : grèves dans la métallurgie (Renault, Peugeot, Saviem, Bourgogne Electronique, Lip, Caterpillar) ; grève de la Sécurité sociale.
Septembre : marche sur Besançon en soutien à Lip.
Octobre : grèves par réseau à la SNCF.
Décembre : grève nationale de 24 heures CGT-CFDT.
- 1974 : Mars : Banques ; métallurgie (Rateau, Saviem, Bergougnan, Cernaud) ; chantiers de St Nazaire.
- 1975 : Avril, mai, juin : Usinor, Chausson, Rhône Poulenc.
Juillet : rassemblement des entreprises en lutte CGT-CFDT à la Tour Eiffel le 10.
Septembre : journée d'action CGT-CFDT du 23.
- 1976 : Mars : cantonales.
Mars, avril : poussée de grèves dans la métallurgie (Solmer, Unelee, Peugeot), SNCF.
Mai : La Rochelle, Mines.
Septembre : annonce du plan Barre.
Octobre : grève nationale de 24 heures CGT-CFDT.

Tableau des grèves depuis 1949



1949 : 9.128,6	1957 : 4.121,2	1965 : 979,2	1973 : 3.914,8
1950 : 11.729,1	1958 : 1.137,4	1966 : 2.523,3	1974 : 3.380,0
1951 : 3.495,6	1959 : 1.938,4	1967 : 4.203,8	1975 : 3.505,6
1952 : 1.732,4	1960 : 1.068,5	1968 : 200.000,0	
1953 : 9.748,4	1961 : 2.600,3	1969 : 2.218,6	
1954 : 1.439,5	1962 : 1.901,4	1970 : 1.742,1	
1955 : 3.078,4	1963 : 5.992,4	1971 : 4.381,1	
1956 : 1.422,5	1964 : 2.497,6	1972 : 3.755,4	

☆
milliers



Les auto-réductions en Italie

Une lutte de masse collective contre la hausse des prix

Les expériences d'auto-réduction (réduction par les consommateurs eux-mêmes des tarifs augmentés) qui se sont déroulées en 1974-1975 en Italie ont montré la possibilité d'une lutte de masse sur un terrain objectivement peu favorable. L'ouvrier, habitué à lutter avec ses organisations syndicales dans l'usine, pour la défense de son

niveau de vie et de ses conditions de travail, se retrouve individu isolé, quand il achète son billet de bus, quand il paie sa facture d'électricité ou de téléphone, ou encore son loyer. Comment riposter aux hausses massives qui sont opérées à ce niveau et qui remettent en cause les acquis salariaux obtenus par les luttes d'entreprises ?

Ce n'est pas un hasard si ce sont les travailleurs italiens qui ont les premiers apporté une réponse à cette interrogation avec les auto-réductions pratiquées par des dizaines de milliers de familles, et ceci pour trois raisons.

Tout d'abord, au moment où ces luttes ont éclatées, les travailleurs italiens connaissaient depuis plus de cinq ans une mobilisation inégalée et ininterrompue dans les entreprises, du Nord au sud, des petites usines aux grandes concentrations. Ces lut-

tes, qui avaient apporté de grandes améliorations salariales et de conditions de travail, voyaient leurs résultats toujours remis en cause par les hausses de prix des biens de consommation et des services. Hausses de prix que le système d'échelle mobile en vigueur ne permettait pas de rattraper.

Les travailleurs italiens ont fait preuve d'une fantastique imagination au cours de ces cinq dernières années de lutte dans leurs entreprises : mais le problème se posait à eux de faire sentir au niveau de la société le poids énorme acquis dans les entreprises.

Enfin le mouvement syndical italien ne s'est jamais limité aux seules luttes salariales, mais s'est toujours posé le problème de réformes sociales plus larges (que ce soit au sujet des transports, du logement, de la santé). Il se montra un agent généralisateur des premières expériences d'auto-réductions, leur donnant leur ampleur et leur assurant une « légalité » aux yeux de la masse des travailleurs qu'elle n'aurait pas eu si les seules organisations d'extrême gauche s'étaient investies dans ce mouvement.

« Nous ne paierons aucune augmentation »

C'est des usines qu'est parti ce mouvement qu'on qualifia de « désobéissance civile ». A la rentrée des vacances de l'été 1974, les travailleurs de l'usine FIAT de Rivalta (la seconde après Mirafiori) à Turin apprennent que les tarifs des transports qu'ils utilisent pour venir des banlieues ouvrières ont augmenté de 25 à 30%. La réponse est immédiate, spontanée :

« Nous ne paierons aucune augmentation » déclarent les travailleurs réunis et les conseils d'usine prennent l'initiative de l'application effective de ce mot d'ordre. Des piquets ouvriers sont organisés aux dépôts des principales lignes de tram qui imposent le paiement de l'ancien tarif... et parfois pas de paiement du tout.

Immédiatement la lutte s'organise et se généralise. La FLM (Fédération unitaire des travailleurs de la métallurgie) de Turin appuie l'initiative et lui fait faire un pas en avant en imprimant des cartes d'abonnement à l'ancien tarif. Ces cartes, qui portent un tampon de la FLM, sont vendues aux usagers et l'argent collecté est centralisé par le syndicat des métallos et envoyé à l'entreprise d'exploitation des transports urbains (en Italie les municipalités sont chargées des transports dont elles donnent l'exploitation à des entreprises privées).

Sur les différentes lignes de tram des comités de « délégués de lignes » sont élus, qui sont chargés de vendre ces tickets à l'ancien tarif et d'expliquer l'action.

Ainsi, des milliers d'usagers ont participé à cette lutte à Turin imposant un retour à l'ancien tarif.

L'auto-réduction des tarifs de transports a également connu un développement exemplaire à Milan, à l'initiative des conseils d'usine de l'Alfa, de Pirelli, etc. En plus des bus et des trams, le mouvement a touché fortement les « pendolari » (trains banlieusards), à la suite de la suppression de plusieurs de ces trains.

Là également des comités de « pendolari » se sont formés (qui regroupaient des militants d'Avanguardia Operaia, du PDUP, du PCI et des inorganisés). Ces comités élaborèrent une plate-forme : pour la remise en marche immédiate des trains supprimés, pour la reconnaissance de tranches horaires (de 5 à 9 heures du matin et de 5 à 9 heures du soir) où les « pendolari » sont prioritaires ; à plus long terme, la création d'un nombre double de trains sur ces lignes. Les comités organisèrent l'agitation sur les lignes : blocage des trains pour expliquer la plate-forme, groupes de discussions dans les compartiments. Au bout d'une semaine à peine, les trains supprimés étaient rétablis.

Auto-réduction et auto-organisation

Le mouvement d'auto-réduction qui toucha les factures d'électricité fut encore plus large et vit apparaître une auto-organisation plus articulée. En 1973, les militants et syndicalistes de l'ENEL (l'EDF italien) dénonçaient le fait que les usagers payaient l'électricité plus de quatre fois plus fort que les entreprises privées.

Dès cette époque, certaines expériences, limitées, d'auto-réduction eurent lieu dans les quartiers ouvriers de Rome ainsi qu'à Turin et à Milan, sur le thème « Payons l'électricité au même prix qu'Agnelli » (patron de la FIAT). Mais ce sont les augmentations de prix de septembre 1974 qui lancèrent un mouvement plus généralisé. En septembre, les syndicats de l'ENEL, les comités d'usine et la FLM lancent conjointement un mouvement pour l'auto-réduction à 50% des factures d'électricité.

Les syndicats de l'ENEL ont pour tâche d'informer les usagers sur le prix réel de l'énergie électrique ; la FLM de Turin imprime des bulletins de versement avec un compte de chèque postal du syndicat qui collectera l'argent (à l'ancien tarif) pour le remettre à l'ENEL. Les syndicats des postiers sont également mobilisés : dans les postes, ils donnent aux usagers qui viennent payer leurs factures augmentées, les bulletins de versement à 50%. Des piquets

sont organisés également à l'entrée des postes pour expliquer l'auto-réduction.

Le mouvement est massif : des dizaines de milliers de familles (200.000 dans la seule ville de Turin) pratiquent l'auto-réduction. Le mouvement s'étend dans le reste du pays : plus de 20.000 familles à Venise, des milliers à Naples, Rome, Milan. Partout l'élément moteur du mouvement seront les conseils d'usine.

Dans le sud, à Naples en particulier, où les chômeurs commencent à s'organiser, les auto-réductions seront pratiquées massivement et elles entraîneront le développement de l'auto-défense dans les quartiers ouvriers contre les saisies et les expulsions.

L'auto-réduction des tarifs de l'électricité eut également des résultats positifs, c'est à dire la révision des tarifs.

Des mouvements d'auto-réduction ont également eu lieu pour le téléphone (fin 1975), pour les loyers et également pour les prix des produits d'alimentation (les « marchés rouges »).

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ces expériences. Tout d'abord elles ont permis de démontrer les mécanismes réels des hausses de prix. L'initiative des syndicalistes de l'ENEL, expliquant clairement les factures, montrant la politique de « classe » des prix pratiqués par une entreprise publique est, de ce point de vue exemplaire. Elles ont ensuite montré la possibilité d'une lutte collective sur ce terrain où, traditionnellement, les usagers subissaient fatalement les augmentations. Ces luttes ont été rendues possible grâce à une auto-organisation très avancée des travailleurs et des usagers (lien entre les comités d'usine et divers secteurs, entre comités d'usines et comités de quartiers).

Enfin, si ces luttes sont parties spontanément dans les entreprises, l'agent généralisateur en a été l'organisation syndicale (principalement la FLM de Turin). Il est indéniable que c'est la participation au premier plan de certaines organisations syndicales qui a donné, aux yeux des travailleurs, leur légitimité à des luttes qui impliquent une transgression évidente de la légalité bourgeoise. C'est également cette participation syndicale qui leur a donné leur caractère massif.

Ceci est d'ailleurs, en quelque sorte, confirmé en négatif aujourd'hui. En effet, face aux augmentations massives décrétées par le gouvernement Andreotti, soutenu par le PCI, les syndicats, qui soutiennent la politique d'austérité, n'ont pas réagi... et les quelques expériences d'auto-réduction qui ont eu lieu sont restées très limitées.

22 MOIS DE LUTTE A GRIFFET

Griffet, bâtiments carrés et hauts, ciment gris et tôle. Coïncé entre l'autoroute et le quartier Nord de Marseille. Ce quartier à forte majorité ouvrière (vote communiste depuis la Libération) : logements HLM, boîtes de la Métallurgie, de la Chimie et de l'alimentation dominent les ports. Et si ce n'était le soleil qui vient souvent égayer les choses, la teinte dominante y serait le gris. C'est dans cette mosaïque d'entreprises de moyenne importance, dans ce quartier de travailleurs que va se dérouler la longue lutte des Griffets. Durant presque deux ans, les travailleurs de l'entreprise Griffet (engins de levage) ont été à Marseille le point de mire de la lutte pour l'emploi. Bien sûr, rien n'alla de soi et les péripéties par lesquelles passa la lutte virent surgir sur le théâtre même de l'entreprise tout ce que l'on peut imaginer comme protagonistes : patrons affairés, technocrates « sérieux », dirigeants syndicaux « responsables », attachés de cabinet à la Préfecture, conseillers municipaux bonhommes et enfin : le sauveur en la personne de M. Genoyer.

Griffet avant l'arrêt de l'usine et le licenciement des 400 travailleurs, était une entreprise de moyenne importance tournant rond, un carnet de commandes bien rempli et dépendant pour son financement de la volonté des banquiers. Comme on le voit, rien de spécial. Rien de spécial non plus dans la gestion de l'entreprise : une « mauvaise gestion » et en la matière ce sont les banquiers créditeurs qui jugent !

Nous avons souvent parlé de la lutte dans les pages de Rouge (25-03, 12-04, 3 et 11-05, 29-06, 21, 24 et 31-07, 13 et 14-08, 2-09). Mais pris par l'actualité, il est toujours difficile de faire le point. Or pendant 20 mois de lutte, les expériences (mais aussi les désillusions) s'accumulent. Il faut en parler. Bien sûr, comme le disait un Griffet « Il peut être dangereux d'exalter telle ou telle lutte » car à travers de multiples formes, « c'est toujours la lutte ouvrière ».

Néanmoins en faire le point, évoquer les problèmes peu abordés dans le feu de l'action, c'est contribuer à faire fructifier ces expériences dans tout le mouvement ouvrier. Par exemple, Lip et Griffet ont toutes les deux vendu leur production à l'extérieur, mais vendre des montres ou vendre une grue de 25 tonnes ne pose pas précisément les mêmes problèmes. Expérience d'autant plus à méditer que, si Griffet a pris un nouveau départ, la lutte n'est pas terminée.

I - La valse hésitation de la bourgeoisie : Griffet ou comment s'en débarrasser ?

Parmi l'important matériel popularisation sorti par les « Griffets » (badges, auto-collants, tee-shirts, casquettes) se retrouvait souvent un même motif : un bras armé jaillissant de Paris poignardant une grue Griffet. Cette affiche, réalisée au début du conflit, illustre assez bien la façon dont les responsabilités étaient perçues par les travailleurs. Le matériel produit jouissait d'une bonne avance technique et d'une excellente réputation, des carnets de commandes remplis (en 74, 60% à l'exportation)... mais une mauvaise gestion et des banquiers qui ont exigé le remboursement.

Comme toute allégorie, cette affiche était en partie fautive. Opposer Paris aux régions, même si cela n'est pas forcément incorrect... laissons cela aux Genoyers qui n'y voient que des arguments électoraux. En fait, tout tourne autour d'une restructuration et d'une concentration dans ce secteur, dont il semble que le Crédit Lyonnais (banque nationalisée) ait été le fer de lance. Pour le gouvernement et la bourgeoisie, construire

des entreprises concurrentielles sur le plan européen est une tâche de longue haleine. Ainsi, une des velléités de FORD d'abandonner l'usine RICHIER à Pont de Chaix (par licenciement du personnel au début de l'année) et la fermeture de Griffet permettait à POTAIN POCLAIN (dont le Crédit Lyonnais - encore lui - est actionnaire) de se retrouver en très bonne position sur le marché français ainsi qu'à l'exportation pour la fabrication du matériel de levage roulant en s'appuyant sur de solides assises (Creusot Loire). On dit même que certains responsables de cette entreprise auraient d'ailleurs volontairement « gonflé » les coûts quand des industriels, intéressés par Griffet, se sont adressés à eux pour estimer leurs marges de profit éventuelles.

Mais ces opérations de concentration capitaliste, si elles se situent dans le droit fil de la politique économique de la V^e République ne rencontrent pas forcément dans leur forme, l'approbation générale. Ainsi, si un des derniers actes de Fourcade en tant que ministre des Finances, interdisait au conseil régional le versement de la subvention décidée pour le redémarrage, Defferre et Genover ont tenu à souligner « la bonne volonté » de d'Ornano ministre de l'industrie, tout en oubliant par ailleurs que le même ministre invitait il y a quelques mois les Griffets à aller s'embaucher ailleurs (rééditant le fameux « Lip c'est fini » de Messmer). Quoi qu'il en soit, « quelqu'un » de particulièrement bien placé savait décourager les acheteurs, que ce soient les experts de KRUPP-ORENSTEIN-KOPPEZ ou cet industriel marseillais, se refusant au dernier moment pour raison de santé. Que ce « quelqu'un » ait été parisien ne change rien à l'affaire... même si cela n'arrange pas celles des Dijoud et Comiti qui lorgnent la mairie de Marseille et qui furent plutôt desservis par le gouvernement dans cette affaire face à un Defferre qui sut bien faire vibrer la corde régionaliste.

L'ouverture de Griffet aurait-elle fait capoter cette restructuration ? Rien n'est moins sûr quand on sait que le Crédit Lyonnais qui a joué un rôle déterminant dans la fermeture de Griffet a consenti un prêt pour le redémarrage. Pourquoi ? Parce que, dans les faits, une restructuration a eu lieu, puisque Genover se retrouve avec 300 travailleurs de moins, un capital machine intact (entretenu pendant 22 mois par les travailleurs), un matériel compétitif (modèle Grif. 18 notamment) et des profits dans les cartons à dessins ! D'autant plus que comme l'a confirmé d'Ornano le 13 septembre à Marseille, son avenir est étroitement déterminé par le prototype qui doit être mis au point pour la SNCF. En quelque sorte, dans la restructuration de ce secteur, Griffet occupe un créneau commercial très étroit, ce qui est plutôt intéressant puisque cela permet de réduire le personnel sans empiéter sur certaines chasses gardées.

II - Griffet : un enjeu politique :

Si « le Provençal » (appartenant à Gaston Defferre) faisait une première page de la « reprise », avec de nombreuses photos et l'interview d'un des premiers travailleurs réembauchés (un de ceux qui occupa pendant toute la lutte), il n'en allait pas de même dans les colonnes de « La Marseillaise » (organe du PCF) qui se contentait d'un quart de page intérieur pour annoncer « l'ouverture » (nuance) en mettant l'accent à juste titre sur les difficultés et les limites de cette première réembauche, sans oublier de parler aussi du soutien apporté par le PCF tout au long des 20 mois (nous y reviendrons).

Ces deux présentations des faits reflètent l'attitude des deux partis réformistes vis à vis de la lutte. Bien sûr pas pour les mêmes raisons, car Griffet pose des problèmes.

D'abord au PCF. Dans un quartier où il est hégémonique et où la CGT structure le mouvement ouvrier, la lutte des Griffets, menée par l'Intersyndicale, avec une CFDT sans aucun « complexe de minoritaire » et - il faut bien le dire, perçue par les travailleurs comme la locomotive de la lutte - ... tout cela représentait un dangereux exemple. Et ce d'autant plus que, l'expérience progressant, les Griffets se saisissaient de toute une série de problèmes nouveaux et que les révolutionnaires n'y étaient pas montré du doigt mais jugés à la mesure du soutien apporté. Situation dangereuse aussi sur le plan politique dans un quartier où les dernières élections cantonales montrent (à l'image de la réalité nationale) une sensible remontée du Parti socialiste, préoccupante pour les municipales. Plusieurs exemples sont révélateurs de l'hésitation du PCF devant une lutte qu'il ne contrôle pas mais dont le prestige grandissant dans la région obligeait à une certaine prudence. Rappelons qu'en mars 1976, après un nouvel échec auprès d'un industriel marseillais, des bruits courraient quant à la vente aux enchères du matériel et des bâtiments. Intéressante opération pour des concurrents qui auraient pu obtenir à bas prix un important capital technologique. Dans une conférence de presse à Griffet, certains travailleurs avaient alors émis l'hypothèse que si, aucune solution n'était trouvée, leur ultime recours pourrait être un sabotage du matériel et une destruction des brevets, trouvant inadmissible que les groupes financiers et économiques responsables de la fermeture tirent ainsi leur épingle du jeu en laissant 400 ouvriers sur le pavé. Débat intéressant s'il en fut, posant le problème de l'attitude devant l'outil de travail, non comme le respect mystique de la propriété capitaliste mais en fonction de la finalité de cet outil et de son

appartenance, eux-mêmes le définissant comme « le fruit de notre travail et de notre savoir et on n'a pas le droit de nous le voler ». Discours jugé évidemment peu « responsable » par le PCF et peu rassurant pour les PME qu'il couve. Le PCF d'ailleurs (invité mais absent de la conférence de presse) répondait le lendemain au nom des « **acquis du mouvement ouvrier** » et de la responsabilité dans l'action, en demandant une autocritique. Sans aller si loin, un permanent de l'UD-CGT se déplaçait lui-même pour réciter la leçon devant l'assemblée générale.

Nous rappellerons également le veto opposé par la CGT quand les Griffet ont demandé à défiler en tête de la manifestation du 1^{er} mai. On se rend compte des « réserves » des instances dirigeantes de la CGT disant officiellement « **nous on est pas d'accord mais la section est libre de se déterminer** ». Attitude coïncant pratiquement les militants CGT investis dans la lutte. Ainsi, toujours le 1^{er} mai 76, sous un entrefilet annonçant l'opération « Griffet portes ouvertes », on pouvait lire dans « La Marseillaise » un communiqué du délégué CGT S. Arago annonçant : « **l'intention est honorable en soi (...) mais la CGT n'est pas d'accord si cette initiative est dominée par des organisations dites de « gauche » (...) qui concentrent l'essentiel de leurs accusations sur la CGT et les partis politiques de gauche ... C'est pourquoi la CGT ne participera pas à ces deux journées** ».

Tout en notant la signature personnelle, on pouvait s'étonner de lire, le même jour, dans les ateliers de l'entreprise ouverte au public, une affiche où la section CGT prenait position contre la déclaration de son délégué. Interrogé à ce propos, celui-ci s'est refusé à toute déclaration.

Une telle attitude du PCF, remplie de contradictions n'a pas manqué d'avoir des conséquences au niveau du soutien à la lutte et a été vécue de façon souvent dramatique par les militants du PCF investis dans l'occupation pendant 20 mois. Quant aux autres, c'est avec un sourire ironique qu'ils commentèrent l'article du 2 septembre de la « Marseillaise » où le PCF parlait de son soutien.

Le Parti socialiste, par contre peu implanté dans la classe ouvrière à Marseille n'a pas rencontré ces contradictions. Tout au contraire, il semble que pour Deferre ce fut l'occasion de contredire son image de marque anti-ouvrière, tout en lui permettant d'affirmer aux yeux de l'opinion sa stature d'organisateur et d'homme politique régional, traitant d'égal à égal avec le patronat. La publicité faite par le Provençal (dont il est propriétaire) autour de ses tentatives de faire redémarrer l'entreprise, sa collaboration avec M. Genoyer et, **simultanément**, son envoi à tous les jeunes travailleurs de Marseille d'une lettre où il

décrit son action en faveur de l'emploi (notamment à Griffet) montre bien cette double préoccupation. Souci électoral ? Certes, car, comme on l'a vu, beaucoup de voix sont à gagner pour le PS dans les quartiers nord de Marseille où depuis des dizaines d'années, le PCF règne en maître. Mais il n'est pas exclu que ce soit, de façon déformée, le reflet d'une certaine poussée de la base du PS à Marseille dont le renouvellement (même s'il n'atteint pas celui de certaines régions) n'est pas négligeable. Or cette base, gagnée sur la signature du Programme commun, il faut la ménager, les municipales risquent d'être rudes à Marseille. Mais pour l'instant, cette base pèse de peu de poids devant Deferre, homme politique de « dimension nationale » et devant l'équipe de notables qu'il a rassemblé autour de lui. Aussi, le soutien, ou tout au moins la publicité faite autour du « soutien » à Griffet n'est pas exempte d'arrière pensées. Car Deferre le 1^{er} septembre pouvait, pour le redémarrage, s'attendrir en rappelant l'époque où les travailleurs de Griffet avaient fait la nique aux conseillers municipaux siégeant au premier étage de la mairie, en montant sur une grue déployée devant la façade, les Griffets eux se souviennent aussi de sa colère mémorable quand il prit connaissance, lui capitaine confirmé de course croisière, d'un tract de l'Intersyndicale distribué devant le Club Méditerranée (le monstrueux voilier d'Alain Colas de plus de 70 mètres de long). Tract qui estimait qu'avec l'argent dépensé pour ce gadget de luxe, dont la construction avait bénéficié des faveurs d'un « certain » maire grand amateur de voile, on aurait pu faire redémarrer Griffet. On dit même, mais nous ne saurions le croire de la part d'un maire socialiste, que Deferre aurait conditionné sa participation à la recherche d'une solution industrielle à Griffet, aux excuses de l'Intersyndicale !

Quoiqu'il en soit, ce grand ami de Colas sut prendre le vent, l'œil sur les horizons politiques de 77, avec un coéquipier d'avenir : M. Genoyer qui, prudent comme les marins savent l'être, hésite à doubler le cap des municipales de 77 et des législatives de 78 en naviguant sur le navire de la majorité. Tous les politiciens le comprendront ! La suite, nous la connaissons : en quelques mois, « ils » réglaient la reprise de Griffet. L'un apportant 3 millions de nouveaux francs (représentant 10% du capital de l'ensemble des sociétés qu'il contrôle), Deferre, quant à lui, pesant de tout son poids pour obtenir du conseil général, dont il est le président, des subventions ou une solution de type « **société d'économie mixte** » déjà essayé dans une autre boîte de la région : Titan Coder. Comme nous l'avons vu, la majorité avait diversement apprécié l'activité de M. Genoyer puisque Fourcade réduisait à rien

les prêts du FDES et interdisait le versement de la subvention par le conseil général. Enfin, en août, après un suspens éprouvant pour les nerfs des travailleurs, mais payant d'un point de vue publicitaire, Genoyer se décidait.

Réussite pour le PS ? On peut en douter car quand les instruments jouent trop fort, on entend mal la musique et parfois un peu de discrétion paye. Et comme le disait un jour un travailleur sortant de la mairie après une entrevue de l'Intersyndicale avec Defferre :

« Pourquoi ne s'est-il manifesté que maintenant ? ». On le comprend... le conflit durait depuis 15 mois ! Question naïve ? Pas tant que cela puisqu'autour d'un verre, un peu plus tard, on a parlé ... des municipales.

III - Les cadres : Une position ambiguë mais pour certains une radicalisation rapide.

C'est dans ce contexte de manœuvres de la part de la bourgeoisie d'une part, d'atermoiements des partenaires de l'Union de la gauche d'autre part, que se déroule et s'organise la lutte.

Un des aspects importants de la lutte a été l'attitude des cadres. Elle ne fut pas homogène ni exempte des contradictions qui apparaissent actuellement dans le personnel d'encadrement.

Si la CGC a dès le début participé à l'occupation de l'usine (fait notable pour cette centrale), elle avait sa propre vision de la lutte. Sans parler de ses réticences devant certaines formes d'actions spectaculaires, elle n'a pas ressenti comme la CGT et la CFDT la nécessité de se lier aux autres entreprises en lutte. Ainsi, elle ne s'est quasiment pas intéressée aux expériences de coordination des luttes qui se sont déroulées à Lip à partir de début mai, préférant sur ce problème calquer son attitude sur celle de la CGC Lip. En fait, elle ne s'est jamais détachée de l'aspect commercial de la lutte. Dans sa recherche d'un éventuel acheteur pour l'entreprise, ses adhérents insistaient sur l'aspect compétitif du matériel de la marque (notamment le dernier modèle) aspect progressivement abandonné par les autres travailleurs se radicalisant sur des positions nettement anti-capitalistes.

Cette orientation a profondément marqué le début de la lutte. Nous prendrons pour preuve le film réalisé en début d'année 75 pour la popularisation et presque exclusivement centrée sur l'avance technologique du matériel Griffet, ou encore l'envoi d'une délégation de travailleurs à la foire d'Alger pour « présenter » ce même matériel. Cette démarche, souvent exemplaire pour la popularisation, n'a pas toujours été dépourvue d'ambiguïtés.

D'autres cadres, par contre (militants CFDT notamment) se sont rapidement dégagés de cette vision qui pouvait rapidement les entraîner à un soutien de certaines fractions du capital contre d'autres. Ainsi, pour Daniel Lauzier délégué CFDT « l'ensemble du personnel s'en fout d'être appelé Griffet ou S.A.R.L., d'être rattaché au train de Krupp ou de Creusot Loire ou de n'importe quel train (...) le problème est celui de l'emploi ». Attitude reflétant de leur part un refus de l'image classique apprise pendant leur formation et véhiculée par les journaux patronaux, du cadre s'identifiant avec la marchandise produite et le développement de l'entreprise, en bref qui épaula le patron dans la concurrence intercapitaliste. Rupture souvent difficile mais qui traduit un besoin d'unité avec les autres travailleurs.

Une telle démarche n'était pas exempte de contradictions. On ne revient pas facilement sur la notion d'autorité hiérarchique qui imprègne tous les rapports dans les entreprises. Ce n'est pas par hasard si les cadres furent (notamment par l'intermédiaire de M. Trabuc, maintenant directeur technique de la société des engins Griffet) le fer de lance des tractations avec d'éventuels acheteurs. Pas un hasard non plus si beaucoup de Griffets, même ceux qui étaient constamment sur la brèche, volontaires pour toutes les tâches, avaient tendance à se reposer sur certains cadres pour les contacts syndicaux, les rapports avec la presse ou encore les tâches de représentation de la lutte. Bien sûr, toutes les décisions étaient prises en AG, et des raisons de compétence invoquées pour les prises de responsabilité, mais justement, les luttes peuvent être un moment privilégié pour rompre avec le mythe des « compétences » et le caractère aliéné du travail salarié où chacun est cantonné à son domaine bien précis. Et même si des garanties sont réunies, comme ce fut le cas à Griffet (décision en AG, « confiance » basé non sur la position antérieure dans l'entreprise, mais sur l'attitude pendant la lutte), cela ne suffit pas. Il est aussi nécessaire de tout mettre en œuvre pour briser cette logique de la « conférence » imposée par les inégalités sociales. Bataille qui ne se gagne pas du jour au lendemain mais qui suppose une attitude constante et consciente de la part des travailleurs. Car si dans une lutte, l'objectif est de vaincre... poser les bases du changement des rapports entre les catégories dans l'entreprise en lutte, c'est se donner un atout pour y parvenir.

On peut se demander si la participation active des cadres aux luttes ouvrières n'est pas un frein objectif à la prise de responsabilités par les ouvriers eux-mêmes. **De n'importe quelle responsabilité** : le problème que nous évoquons aujourd'hui à propos de Griffet peut prendre à l'avenir, vu

la radicalisation de certaines couches techniciennes, une importance réelle tant sur le plan des luttes ouvrières qu'à l'intérieur des syndicats. D'une part, à cause de l'apparition de syndicats intercatégoriels (excellente chose pour unifier les travailleurs), d'autre part sur le fait que dans toutes les luttes qui se développent, ceux-ci tendent à se saisir de l'ensemble des problèmes posés (ouverture des livres de comptes, discussion avec les pouvoirs publics...). Pour les réformistes, le problème est simple, la connaissance étant un fait objectif, l'autorité dans un syndicat (ou plus généralement dans la société) donne par sa possession une compétence, et par là, son corollaire social l'autorité, laquelle doit être « reconnue naturellement ».

Diluant ainsi le rôle de direction que doit jouer la classe ouvrière et la bataille qu'elle doit mener pour la conquête de cette autorité. Or les révolutionnaires tout en œuvrant pour l'unification syndicale ne se cachent pas les problèmes que posent dans et hors les luttes la coexistence de catégories sociales d'inégales compétences techniques. Le problème n'a rien de théorique. A Griffet par exemple, il était « naturel » que certains cadres discutent avec l'ANPE pour la réalisation pratique des stages dans l'usine occupée, « naturel » également que d'autres cadres se préoccupent des tractations avec d'éventuels acheteurs.

IV - L'organisation de la lutte : Une efficacité bourrée de contradictions.

Or, pour une grande part, la solution de ce problème réside dans l'organisation de la lutte. En effet, le problème eut été moins grave si ces « spécialistes » avaient été intégré dans des commissions au sein desquelles d'autres travailleurs auraient pu se former tout en exerçant un contrôle collectif. Ce ne fut pas le cas à Griffet, car si toutes les décisions étaient prises en AG, de bout en bout, l'intersyndicale a dirigé la lutte sans jamais la doter d'une structure unitaire élue par l'AG. Dans celle-ci, les trois syndicats (CFDT, CGT, CGC), après en avoir discuté, exposaient les problèmes. Si les trois positions étaient en accord, l'AG avalisait. En cas contraire, elle tranchait entre les diverses propositions. Cette recherche d'un consensus préalable entre les trois sections, amenait parfois l'intersyndicale à ne pas exposer un problème en AG quand celui-ci risquait d'amener une rupture dans l'intersyndicale pour « ne pas faire éclater l'unité des travailleurs » comme devait nous le préciser un délégué CFDT. Ce fut le

cas pour la coordination des luttes à Lip où l'Assemblée générale des Griffets n'avait non seulement mandaté personne mais n'avait même pas discuté de l'opportunité d'y envoyer une délégation. N'y furent présentes que les sections syndicales.

Sans direction de lutte élue par les travailleurs, et les sections étant soumises par ailleurs (vu l'écho de la grève dans tout le mouvement ouvrier) à une série de pressions plus ou moins voilées, l'AG s'est souvent réduite à un affrontement entre syndicats pendant lequel les travailleurs comptaient les points sans bien souvent comprendre l'enjeu du débat.

Sans parler de la fatigue physique et nerveuse accumulée par les responsables syndicaux pendant 20 mois de lutte, il faut le souligner, avec une remarquable volonté de vaincre, l'intersyndicale prenait à bras le corps les actions programmées. Une campagne d'affiches ? Des contacts à prendre ? Une conférence de presse ? Des discussions avec le préfet ? etc... l'intersyndicale s'en occupait, réglait, coordonnait. Intervenant avec des grues, simultanément devant les préfectures de Paris, Lyon et Marseille, lors de l'opération PLM où dans une AG d'étudiants pendant la grève de mai, ce ne fut pas l'imagination qui manqua : interventions avec des grues, vente de deux d'entre elles (25 tonnes !) à la Lybie et à l'Arabie Saoudite, blocage d'axes routiers, opération « Portes ouvertes », film et matériel de popularisation, bataille pour l'obtention de stages professionnels payés par l'ASFEM (Association pour la formation dans les entreprises de la métallurgie) dans l'usine occupée... ils ont essayé et réalisé beaucoup !

Pourtant, les dirigeants de la lutte se sont trouvés parfois tragiquement isolés. S'étant rendus indispensables, ils ne comprenaient pas pourquoi certains « Griffets » (l'occupation active tournait autour d'une trentaine de personnes) se sentaient inutiles ou prenaient difficilement des initiatives, se reposaient de fait sur l'Intersyndicale. Des travailleurs actifs pourtant ! Les mêmes qui un matin, alors qu'une AG débutait avec à l'ordre du jour le problème des stages de formation payés, préféraient rester jouer aux boules en profitant du soleil. « Ce n'est pas la peine d'y aller, tu nous diras ce qui s'est dit après », répondirent-ils à quelqu'un venu les chercher, alors que l'AG commençait dans une salle à moitié vide et qu'un responsable de l'intersyndicale s'étonnait : « alors, ils viennent ces camarades ? ».

Ces manques sur le plan de la responsabilisation du maximum de travailleurs sont parfaitement explicables sans faire intervenir une volonté délibérée des responsables syndicaux de tout contrôler. Manifestation de leur manque de confiance dans les capacités d'auto-organisation des travailleurs ? Modalités du

déroulement de la lutte qui a impliqué, dès le départ une prise en charge de problèmes complexes et pour lesquels les travailleurs n'étaient pas préparés !.. Quoiqu'il en soit, le problème du comité de grève n'a pas été posé dans la pratique. Il est d'autant plus intéressant d'en parler à propos de Griffet que, la lutte ayant été victorieuse en partie, ce problème n'apparaît pas comme une solution miracle (hors d'elle point de salut !) mais comme une problématique de construction de la démocratie ouvrière dans la lutte.

C'est d'autant plus à regretter que la lutte a amené des changements importants dans les mentalités. Depuis ce travailleur qui, au début de la lutte, prévenait l'intersyndicale que « des hyppies aux cheveux longs étaient rentrés dans l'entreprise », pour s'apercevoir que c'était des soudeurs des Chantiers navals de la Ciotat venus en solidarité, jusqu'à cet autre qui déclarait le 1/09/76 à la réouverture « avant il nous arrivait de croiser des ouvriers sans les connaître ; maintenant c'est fini ; pendant tout ce temps, vous pensez, nous avons eu le temps de parler ! ».

Changements ayant eu des répercussions au niveau même de la démocratie ouvrière. Par exemple, le problème de qui, de l'extérieur, peut assister aux assemblées générales et éventuellement y intervenir, a occasionné une vive polémique entre la CGT partisane de l'ouverture à la presse où à des organes de soutien sans prise de parole et certains militants de la CFDT qui eux, admettait celle-ci.

V - Isolement ou coordination : tout le problème du mot d'ordre !

Comme bon nombre d'entreprises en lutte contre la liquidation totale, les Griffets se heurtèrent d'emblée à une contradiction. D'une part, avancer le mot d'ordre « Griffet doit reprendre », d'autre part, évidemment ne pas disposer des fonds pour cette reprise. Ceci mettait d'emblée les travailleurs en position d'attente : popularisant leur lutte, ils restaient à l'affût d'une entreprise, d'un trust, d'un patron, alléché par le marché et le potentiel Griffet et susceptibles de faire des offres. Ceux-ci ne manquèrent pas, mais, on l'a vu, furent vite « découragés ».

Souvent, dans cette usine occupée, un responsable syndical départemental venait pour saluer le courage des travailleurs et la justesse de leur lutte, lancer un appel à la solidarité ou dénoncer « l'emprise d'une poignée de monopoles » mais, alors que la

crise économique amenait la fermeture d'un tas de boîtes, jamais un plan de riposte ne fut avancé ou esquissé, qui aurait intégré toutes ces luttes dans une perspective commune. Les directions syndicales ont eu (et ont encore) beau condamner les tentatives de coordination des luttes à Besançon, sous le prétexte de manœuvres anti-syndicales, alors que le rôle du gouvernement est clair dans les liquidations, quand celui-ci, comme à Griffet, préfère payer un an de chômage que de consacrer la même somme (et même légèrement inférieure) à financer la reprise, il est criminel de laisser chaque usine occupée isolée face au patronat. Et en la matière, tous les « rallys des bradés de Giscard », même s'ils donnent aux travailleurs en lutte la possibilité de se connaître et d'échanger leur expérience, ne remplaceront jamais une perspective de lutte centrale. Pendant toute la lutte, les « Griffets » ont cherché à montrer la responsabilité du gouvernement en cette affaire. Celui-ci se contentait de répondre : qu'y pouvons-nous si aucun industriel n'est intéressé ? Devant cette attitude, il fallait, comme l'ont proposé ceux de Lip, que le gouvernement nationalise, mais « sans indemnité ni rachat », puisque le patronat ne voulait plus investir. C'était contradictoire avec sa politique économique et les intérêts qu'il défend ? Bien sûr ! Mais qu'importe aux travailleurs, c'est leur emploi qui est en jeu et, sans illusions du type à Renault on est moins exploité qu'à Citroën ». Ce mot d'ordre avait l'avantage de concerner toutes les entreprises en lutte, voire une branche entière, par delà les problèmes particuliers à chaque boîte, et donc de permettre un rapport de forces central avec le pouvoir. Mais selon un ouvrier de Griffet, « pour Lip ce mot d'ordre peut se comprendre parce qu'il concerne en fait toute l'industrie horlogère, mais ici c'est trop petit ». Il faut alors remarquer que chez Richier, FORD qui détient la majorité du capital veut mettre la clef sous la porte ; ajoutons, comme on l'a vu, les tractations en sous-main de Creusot-Loire, et on voit que c'est l'ensemble de la branche « matériel roulant-travaux publics » qui est en train d'être restructurée sur le dos des travailleurs qui perdent leur emploi.

Conclusion

Donc, après 22 mois de lutte, le 1^{er} septembre, Griffet rouvrait ses portes. Dans les meilleures conditions pour les travailleurs ? Certes non. Tous les problèmes que nous avons précédemment évoqués (l'isolement, la fatigue, etc...) ont pesé. Pour beaucoup de travailleurs, même si cela n'était pas dit, les contacts avec Genoyer étaient souvent perçus comme ceux de la dernière chance.

L'accord intersyndical-Genoyer intervenu en préalable à la « reprise » en termes

vagues : 55 travailleurs repris, et 67 autres (en attente) qui suivent les fameux stages de formation dans l'usine jusqu'en janvier. Mais cet accord stipule surtout que les 3 syndicats s'engagent à ne pas mener d'action revendicative pendant 12 mois après la reprise.

Si l'accord intervenu sur ce point lie les mains des travailleurs sur les rythmes de réembauche, sur les augmentations de salaires, etc... peut-on être d'accord avec un communiqué de l'UD-CGT publié en septembre dans « la Marseillaise » qui condamne une telle signature (surtout de la part de la section CGT Griffet) et qui invite les « Griffets » à ne pas attendre pour présenter leurs revendications ? Leçon d'intransigeance ouvrière qui perd singulièrement de sa portée puisque l'UD-CGT ne dégage aucune perspective centrale de soutien pour les travailleurs de la boîte. D'une toute autre valeur aurait été un communiqué disant la désapprobation de l'UD devant l'accord signé mais s'engageant à mobiliser l'ensemble de la branche pour appuyer les Griffets dans leurs revendications. Il est trop simple, après avoir « mesuré » son soutien pendant 22 mois, de ne pas dire un mot dans le communiqué, des conditions dans lesquelles s'est fait « l'accord » avec Genoyer. La critique, aussi juste soit-elle sur le fond, ressemble trop en l'occurrence à un règlement de compte en faisant passer certains militants de Griffet pour des défenseurs de la collaboration de classe. Le 1^{er} septembre, jour de l'ouverture, la CFDT distribuait un tract à l'entrée sans ambiguïté : rien n'est réglé, la lutte doit continuer... Lutte d'autant plus difficile que Griffet étant maintenant une nouvelle entreprise, les élections des délégués du personnel ne peuvent intervenir que dans un an... légalement ! Ce qui n'empêche pas que des contacts existent entre des « militants » syndicaux réembauchés et les autres travailleurs repris ou en attente.

Lutte d'autant plus difficile que Genoyer « patron moderne », a essayé d'appâter les travailleurs en les intéressant à 1/3 du capital de l'entreprise (autant de gagner sur son propre apport !). Mais si, à ce geste peuvent être sensibles certains « Griffets » qui, pendant la lutte, avaient cotisés pour mettre sur pied, en dernier recours, une coopérative ouvrière, la majorité d'entre eux (et notamment les dirigeants de la lutte) qui a toujours écarté cette solution, sont loin de se laisser séduire par le chant de la participation.

Il y a quelques temps, la première grue sortait des ateliers de la Nouvelle société des engins Griffet. Arrosée au champagne par Genoyer, avec force photos comme il se doit. A cette occasion, Genoyer (qui viendrait d'adhérer aux radicaux de gauche), annonçait sa préoccupation devant la conjoncture et les incidences du plan Barre.

Sans aller jusqu'à remettre en cause directement les rythmes de réembauche, il a... tâté le terrain.

Vu le type d'accord intervenu, on ne peut pas dire que les meilleures conditions soient réunies pour une riposte des travailleurs repris ou en attente quand Genoyer voudra continuer plus loin dans cette voie. Le chemin sera plus long à faire que par le passé. Même si, d'un certain côté, ce dernier peut être garant de l'avenir.



1 frs 50
en vente
partout

